LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta
Edmonton, le vendredi 21 juillet 1989
50¢
Vol. 23 n° 29 - 16 pages

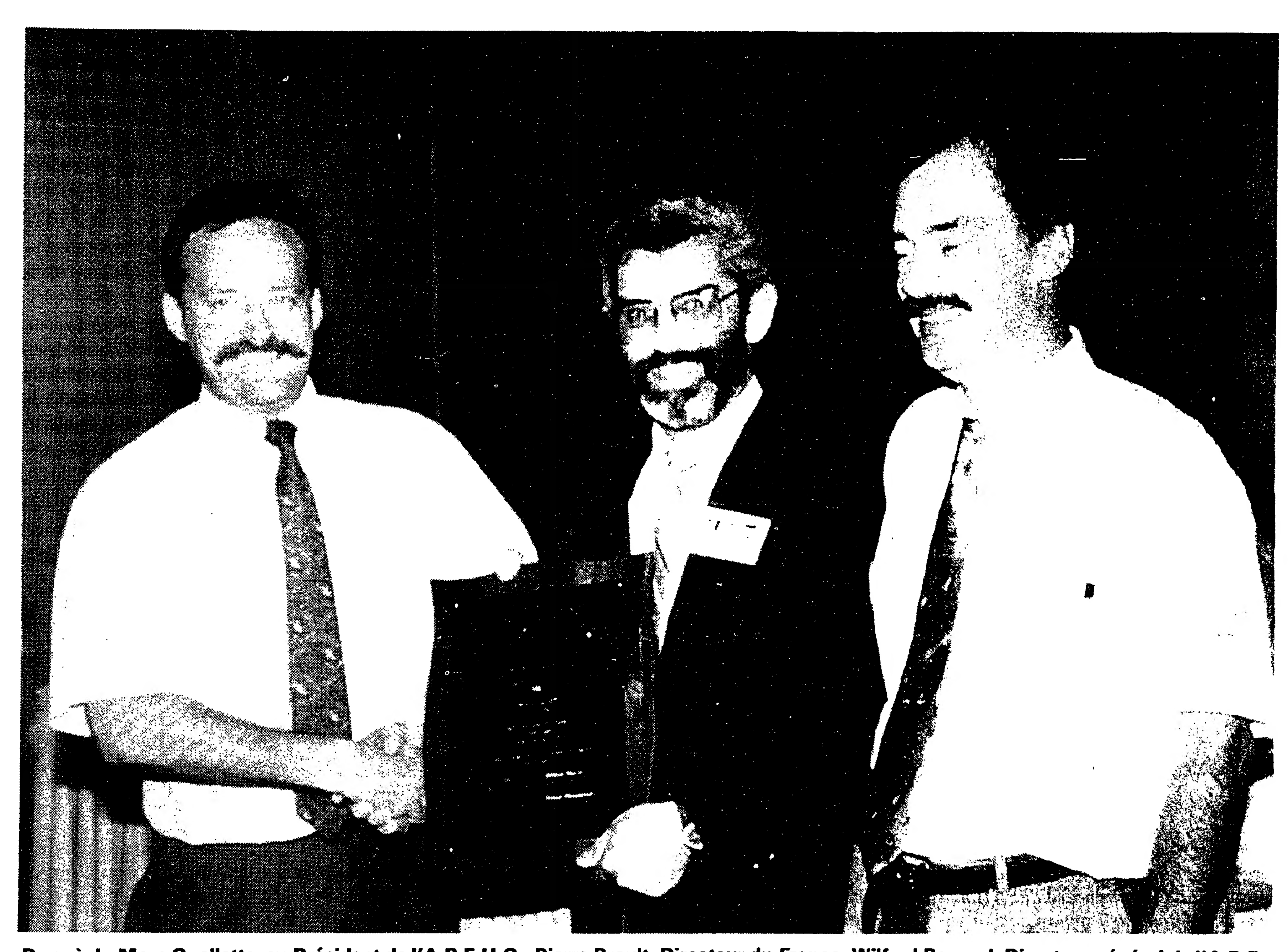
• Le Franco
Un journal de qualité!

par SILVIE MONTIER

EDMONTON - Depuis les toutes dernières années, le journal *Le Franco* s'est amélioré considérablement, chacun le sait, et chacun le dit. Et aujourd'hui, ce sont les membres du jury de l'Association de la presse francophones (A.P.F.) qui le déclarent, alors que, à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'association ils proclamaient *Le Franco* le meilleur journal de l'année dans la catégorie Rachel Guérette.

Et c'est grâce à quatre prix individuels remportés dans différentes catégories que *Le Franco* est parvenu à cette première place.

En effet, *Le Franco* s'est vu décerner cette année le prix de la meilleure présentation pour son édition du 25 novembre 1988. La première mention, toujours dans cette même catégorie est allée au journal de la Colombie-Britannique, *Le Soleil*.



De g. à d.: Marc Ouellette, ex-Président de l'A.P.F.H.Q., Pierre Brault, Directeur du *Franco,* Wilfred Roussel, Directeur général de l'A.P.F. *(Photo A.P.F.)*

Par ailleurs, cette édition du 25 novembre 1988 a également fait remporter au *Franco* le prix de la meilleure première page, avec sa présentation des résultats des élections fédérales. Le journal *Le Voyageur* de Sudbury en Ontario, a reçu la première mention.

Le Franco a également remporté, à la grande joie de M. Michel Raymond, responsable de la mise en page du journal, le prix de la meilleure annonce Maison, pour sa publicité sur l'annuaire des francophones, «Le saviez-vous?», parue en dernière page de l'édition du 21 octobre. La première mention a été cette fois présentée au journal *Le Courrier* de Yarmouth, en Nouvelle-Écosse avec une publicité intitulée «Toute la Nouvelle-Écosse pour $18.20» publiée le 27 avril.

Et pour la deuxième fois, *Le Franco* a remporté le prix du meilleur éditorial avec «De telles violations ne se reproduiront plus jamais dans notre pays», paru dans l'édition du 30 septembre, et dans lequel, prenant pour base les excuses faites par le Premier Ministre aux japonais canadiens, Guy Lacombe, éditorialiste du *Franco*, rappelait l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique violé par le gouvernement provincial en 1905, l'ambigüité de l'article 23 de la Charte des droits et libertés, les Accords du Lac Meech «bien contaminé», et la décision sympathique à la cause francophone de la cour Suprême «qui n'aura servi qu'à écrire en français la Loi 60 qui abolit pour de bon le bilinguisme en Alberta».

Voici donc les couronnes du *Franco* , qui, avec ses quatre premiers prix et un total de 27 points, finissait en première place devant *Le Nord* de Hearst en Ontario qui totalisait 20 points. Et c'est avec beaucoup de fierté que le Directeur du *Franco*, M. Pierre Brault a gravi les quelques marches de l'estrade pour recevoir, des mains de M. Marc Ouellette, ex-Président de l'A.P.F., alors A.P.F.H.Q., la plaque commémorative, symbole du degré d'excellence auquel M. Brault a su élever le journal franco-albertain, *Le Franco*.

SOMMAIRE

21/07

Térez Montcalm à Edmonton: Un succès fou!

À lire en page 8

Pour la première fois en français

À lire en page 5

Bonjour aux Franco-Albertains de Joussard

Au national...

• Jeux de la Francophonie

Compétitions culturelles ou compétitions sportives?

OTTAWA - Quelque 270 athlètes et artistes canadiens participent présentement aux tout premiers Jeux de la Francophonie au Maroc.

Pas moins de 39 pays et gouvernements ayant en commun l'usage du français, regroupant près de 2,000 participants dans les compétitions sportives et culturelles, sont inscrits à cette grande première dans l'histoire du sport amateur. Les Jeux, qui ont débuté le 8 juillet dernier, se terminent le 22 juillet.

Quatre disciplines sportives sont au programme pour cette grande première. Il s'agit de l'athlétisme masculin et féminin, du basket-ball féminin, du soccer masculin et du judo masculin et féminin.

Contrairement aux autres compétitions d'envergure internationale, les premiers Jeux de la Francophonie ont innové en intégrant au programme des compétitions un volet culturel comprenant cinq épreuves. Des artistes de tous les coins du monde seront en compétition donc pour l'obtention de médailles en peinture, sculpture, arts chorégraphiques, métiers d'art et vidéo.

La délégation du Canada est constituée de trois composantes distinctes: Canada, Canada-Québec et Canada-Nouveau-Brunswick. La composante Canada est représentée au Maroc en soccer, en judo masculin et féminin, en athlétisme et en athlétisme en fauteuil roulant.

La composante Canada regroupe un total de 136 participants, dont 125 athlètes sélectionnés par les fédérations sportives nationales, et 11 artistes sélectionnés par la Fédération culturelle des Canadiens français.

Puisque la performance, et non la langue, était le facteur déterminant pour la sélection des athlètes, il n'est plus surprenant de constater que la composante «Canada» de l'équipe canadienne est presqu'exclusivement formée d'athlètes du Canada anglais. D'ailleurs pour faire partie de l'équipe canadienne, les athlètes devaient se qualifier en fonction de standards se situant entre ceux des Jeux olympiques, et ceux des Jeux africains.

L'équipe canadienne ne compte que trois francophones nés, et demeurant, à l'extérieur du Québec. Alain Boucher de Richmond Hill en Ontario sera candidat dans le 3000 mètres steeple. Né à North Bay en Ontario, il est professeur d'éducation physique et de français. Sa meilleure performance dans cette discipline a été de 8:40.56 réalisée en 1986.

France Gareau de Toronto participera au 100m, 200m, et 4x100m. Née à Sturgeon Falls en Ontario, cette étudiante en langue française a participé aux Jeux olympiques de 1984 à Los Angelès, où elle a terminé 2ème au 4x100m en un temps de 42.77. Ses meilleures performances ont été réalisées en 1985 sur 100m avec un temps de 11.57, et sur 200m en 23.62.

Raymond Séguin d'Ottawa est inscrit en saut en hauteur. Né à Cornwall en Ontario, il est étudiant en radiodiffusion et télévision. Sa meilleure performance en saut en hauteur a été réalisée en 1988 avec un saut de 2.14m. Il a terminé 10ème aux Championnats canadiens en 1988 avec un saut de 2.10m.

Les francophones de l'extérieur du Québec sont mieux représentés en ce qui a trait au volet culturel de ces Jeux. Diane Roy de Vancouver sera candidate dans la section des métiers d'art, catégorie construction. Née à Elliot Lake en Ontario, elle dirige un studio en holographie.

Wilf Perreault de Régina en Saskatchewan représentera la composante Canada en peinture. Né à Albertville en Saskatchewan, ce professeur d'art a déjà remporté plusieurs prix lors de compétitions.

Jean Bélanger d'Orléans en Ontario représente le Canada en sculpture. Né à Earlton en Ontario, il est sculpteur de profession.

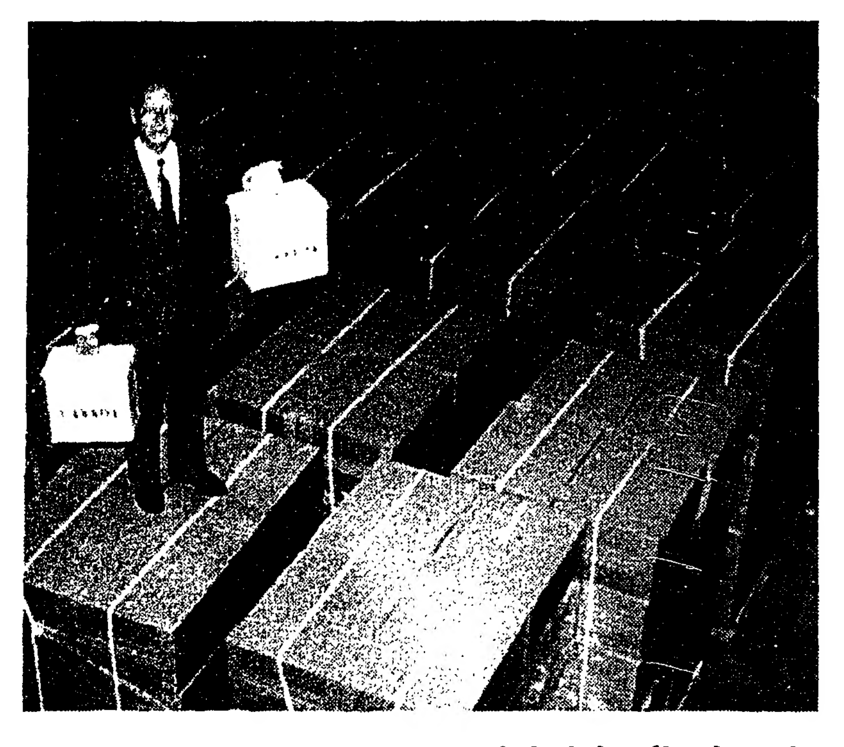
Phil Comeau de Halifax en Nouvelle-Écosse a été choisi pour représenter son pays dans la catégorie art visuel et vidéo. Né à Saulnierville en Nouvelle-Écosse, il est comédien et scénariste. Il a produit son premier film en 1977 à l'âge de 21 ans et tourne plusieurs documentaires et reportages à son compte et en collaboration avec le programme O.N.F.-Acadie.

Par ailleurs, le Nouveau-Brunswick apporte une contribution originale aux Jeux de la Francophonie. En judo, les Acadiens auront les yeux rivés sur Bertin Bossé de Saint-Jacques, Jules Bossé d'Edmundston, Andrée Clément de Paquetville, François Landry et Gérald Landry de Saint-Joseph-de-Madawaska et Louise Landry d'Edmundston.

En athlétisme, Patty Blanchard de Dieppe (3000m), Daniel Dionne de Clair (spint), et Annette Lavigne de Dieppe au 100m sont parmi les athlètes qui défendront les couleurs du Nouveau-Brunswick.

Les Acadiens seront en force dans les compétitions culturelles. Les Danseurs d'la Vallée Saint-Jean de la région d'Edmundston représentent la province dans les arts chorégraphiques. Yvette Bourque de Bathurst qui se spécialise dans le cuir sera candidate dans la section des métiers d'art. Guy Duguay de Moncton en peinture, Gérard Mario Nadeau et Marc Paulin de Moncton en vidéo, et Serge Savoie de Néguac en sculpture feront connaître la culture acadienne à ces Jeux.

Pour aider la Namibie...



M. Jean-Marc Hamel, Directeur général des élections du Canada, parmi 4 000 urnes prêtes à être expédiées en Namibie. Ces urnes sont un don du Canada pour la tenue, au début de novembre prochain, des premières élections à avoir lieu en Namibie. Les Nations Unies, qui en assumeront la surveillance, ont choisi un Canadien comme principal informaticien spécialisé. Il s'agit de M. Harry Neufeld, d'Élections British Columbia, lequel partira bientôt en Namibie pour rejoindre son affectation.

Sur les chemins de l'O.T.A.N...

À la fin du mois de juin, 11 éditeurs de journaux francophones du pays, dont cinq de la presse francophone hors Québec, ont été invités par le ministère des Affaires extérieures à aller visiter les installations de l'organisation du Traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) et la base militaire de L.A.H.R. Nous vous proposons une série de quatre textes rédigés par certains de ces éditeurs.

• Effort de défense de l'O.T.A.N.

Le Canada fait-il sa part?

par **LOUIS CORBEIL**, représentant du journal *Le Nord de Hearst* (Ontario)

L'O.T.A.N. (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) est une alliance militaire défensive regroupant 16 pays, dont le Canada, créée en 1949, afin de contrer les visées expansionnistes de l'Union Soviétique. L'O.T.A.N. étant composée de pays souverains, de grandeur, population, richesse et influence très différentes, le partage du fardeau fiscal de l'organisation est une question complexe mais d'importance primordiale pour la cohésion de l'organisme.

Les forces armées canadiennes déployées en Europe, faisant du système de défense de l'O.T.A.N., ont un moral élevé, sont hautement professionnelles, ont un équipement moderne et leur apport important est reconnu; mais est-ce suffisant?

Après dix jours de «briefing» aux quartiers généraux de l'O.T.A.N. à Bruxelles en Belgique, et des visites à différentes bases militaires en Allemagne, je suis demeuré avec l'impression que les autres pays membres de l'O.T.A.N. croient que le Canada devrait contribuer davantage en terme d'efforts militaires. Le Canada est considéré un pays hautement industrialisé et riche! Par contre les statistiques de l'O.T.A.N. démontrent que le Canada consacre l'équivalent d'à peine plus de 2% de son produit intérieur brut (P.I.B.) à la défense (le minimum acceptable selon l'O.T.A.N. serait de 3% du P.I.B.). De plus, le pourcentage de la population canadienne qui travaille dans le domaine de la défense est l'un des plus bas parmi les 16 pays membres de l'O.T.A.N.

À la défense de la politique canadienne, les ressortissants canadiens soulignent que nos soldats sont parmi les mieux entraînés et les plus motivés des forces de l'O.T.A.N. Les soldats de carrière de l'armée canadienne s'étant joints volontairement aux forces, offrent un meilleur rendement que les soldats conscrits affectés pour de courtes périodes de temps.

Le bon moral des troupes canadiennes fut d'ailleurs apparent lors de nos visites sur les bases militaires de Lahr et Baden. Leur fierté et leur dynamisme se reflétaient dans leur enthousiasme à nous décrire leur mission et leur équipement. À Baden, les pilotes canadiens volent maintenant à bord du tout nouveau F-18, considéré le plus versatile de sa catégorie. C'est le seul avion de combat qui peut effectuer à la fois des combats air-air ainsi que des missions air-sol et ce, même dans des conditions atmosphériques difficiles. À Lahr nous avons visité la 129ème division de la 4ème brigade anti-aérienne. Ceux-ci pour leur part attendent avec impatience la livraison d'un nouveau système de défense anti-aérien «addats» construit par «orlikon», à Saint-Jean au Québec.

Les autorités canadiennes soulignent aussi que le Canada s'est bâti une réputation de «soldats de la paix» dans le cadre de missions des Nations Unies dans différents points chauds du globe dont le dernier (et non le moindre) est la frontière entre l'Iraq et l'Iran!

Le Canada est aussi un des cinq pays de l'alliance qui stationne des forces en dehors de son territoire national. Les soldats et l'appareil militaire canadien injectent plus de 500,000,000 $ dans différentes régions de l'Allemagne. De plus le Canada est un des pays dont la contribution financière directe à l'infrastructure de l'O.T.A.N. (dépenses administratives et dépenses non militaires) est la plus élevée, même si encore ici le Canada en retire le moins de bénéfices.

Même ceux qui prônent une plus grande participation du Canada admetttent que le gouvernement canadien, étant sous d'énormes pressions pour réduire sa dette nationale, pourra difficilement justifier une augmentation de ses dépenses militaires. D'ailleurs le récent budget fédéral arbore en ce sens; coupures dans les dépenses militaires de l'ordre de 2,7 $ billions par année pour les cinq prochaines années, abandon du projet d'achat de sous-marins nucléaires et, enfin, la décision de ne pas remplacer les avions de combat F-18 qui se sont écrasés ni ceux qui pourraient s'écraser à l'avenir.

Tenant compte de tous ces facteurs, il est difficile d'envisager une augmentation de la participation financière du Canada à l'O.T.A.N. Les forces armées canadiennes devront continuer à développer leur professionnalisme et leur efficacité. «L'important c'est la qualité et non la quantité!»...en ce qui concerne les forces canadiennes ce dicton est presque devenu un mot d'ordre.

À la 3...

• L'A.P.F.H.Q. est morte,

Vive l'A.P.F.

CORNWALL - Lors de l'assemblée annuelle de L'Association des Presses francophones, les 22 éditeurs de journaux francophones au pays membres à part entière de l'A.P.F.H.Q. ont accepté à l'unanimité le changement de nom de l'association. Désormais, on ne parlera plus de l'Association de la presse francophone hors Québec, mais tout simplement de l'Association de la presse francophone. Signe de maturité et de confiance en soi, les éditeurs laissent ainsi tomber la dénomination péjorative de «hors Québec».

Il a également été décidé que l'Association de la presse francophone adressera une demande d'adhésion à la Fédération des francophones hors Québec qui compte déjà 13 associations membres.

L'Association de la presse francophone considère que sa présence au sein de la F.F.H.Q. permettra de mousser ses dossiers dans le domaine des communications au sein de l'appareil gouvernemental canadien. Organisme national de lobbying et de pressions auprès du gouvernement fédéral, la Fédération des francophones hors Québec regroupe 11 associations qui représentent les francophones des provinces hors Québec et des territoires, et deux associations nationales, soit l'Association des jeunes Canadiens français et la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises.

Par ailleurs, les jeunes communicateurs francophones vivant en milieu minoritaire au pays, bénéficieront de meilleures bourses d'études dans le domaine des communications.

Les éditeurs ont résolu lors de l'assemblée annuelle de la Fondation Donatien Frémont qui avait également lieu à Cornwall, de prévoir des bourses plus importantes pour les communicateurs francophones hors Québec, pouvant aller jusqu'à 3 000 $.

Fondée en 1980, la Fondation Donation Frémont a pour but de favoriser l'éducation post-secondaire des francophones en milieu minoritaire dans le domaine des communications.

Et c'est en fin de semaine du 8 juillet que les éditeurs ont procédé à l'élection de trois de leur cinq membres au sein du conseil d'administration. Marcel Laurin du journal *l'Édition de Rockland* a été réélu pour un mandat d'un an. Gilles Robichaud de l'*Express du Sud-Est* au Nouveau-Brunswick a été élu pour un mandat de deux ans, et Roger Duplantie du *journal de Cornwall* a été réélu pour un terme de 2 ans.

Le conseil d'administration de l'Association de la presse francophone pour l'année 1989-90 se compose comme suit: Roland Pinsonneault de l'*Eau Vive* en Saskatchewan, Président; Jean Mongenais du journal *Le Rempart de Windsor* en Ontario, 1er Vice-président; Roger Duplantie du *journal de Cornwall*, 2ème Vice-président; Marcel Laurin du journal l'*Édition de Rockland*, Secrétaire; et Gilles Robichaud de l'*Express du Sud-Est*, Trésorier.

La prochaine assemblée annuelle de l'Association de la presse francophone aura lieu en juillet 1990 en Saskatchewan. Il s'agira d'une assemblée itinérante qui se déplacera de Régina à Gravelbourg, Saskatoon et Batoche, où a eu lieu la fameuse défaite du leader métis Louis Riel, qui allait changer pour toujours la face de l'Ouest canadien.

Triste anniversaire

EDMONTON - Le 7 juillet dernier, les Franco-Albertains célébraient un bien triste anniversaire: celui de l'entrée en vigueur de la Loi 60 en Alberta.

L'an dernier, après l'affaire Piquette et la décision Mercure par la Cour suprême du Canada, le gouvernement conservateur de Don Getty a enlevé à la minorité francophone de langue officielle tous ses droits linguistiques. En abolissant ces droits fondamentaux, le gouvernement de M. Getty a souscrit à un concept anti-démocratique et inacceptable selon lequel on peut faire disparaître les droits fondamentaux d'une minorité.

La Loi 60 ne fournit donc aucune raison aux francophones de se réjouir. Le taux d'assimilation est toujours, selon Statistique Canada, de 63,3%. entre 1981 et 1986, le nombre d'Albertains qui n'avaient que le français comme langue maternelle a diminué de 15,3% passant de 56,770 à 48,070 soit au rythme de 1,740 personnes par an sacrifiées à l'assimilation.

La Loi 60 et l'inaction du gouvernement fédéral depuis lors n'ont fait qu'empirer la situation. Le nombre de jeunes Franco-Albertains qui devraient être inscrits dans les écoles francophones, si l'on se base sur les chiffres du recensement de 1986, devrait varier entre 12 à 13,000. Ils ne sont que 1,033 à l'heure actuelle.

Les comités de parents ont dû se battre avec l'énergie du désespoir pour obtenir une école française à Edmonton et à Jean-Côté. Quant aux parents de Saint-Paul, ils ont subi un autre revers récemment.

Le gouvernement albertain fait toujours la sourde oreille à toute revendication en matière scolaire. Le gouvernement fédéral, pour sa part, a promis d'intervenir pour doter la communauté franco-albertaine de services essentiels en français. Cela fait un an aujourd'hui que la Loi 60 a reçu sa sanction royale et les Franco-Albertains attendent toujours qu'Ottawa passe aux actes.

Combien d'autres Franco-Albertains disparaîtront avant que le fédéral n'intervienne avec fermeté dans ce dossier? En n'agissant pas, Ottawa contribue à l'assimilation des Franco-Albertains et remet en question les principes fondamentaux véhiculés par l'Accord du Lac Meech.

• Le Franco

Un journal de qualité!



OTTAWA - Lors du banquet annuel tenu le jeudi 6 juillet dernier, trois journaux de l'Ouest ont remporté les principaux honneurs à la remise des Prix d'Excellence. Ce fût réellement la soirée «western» de l'A.P.F. De g. à d.: Sylvio Morin, Attaché de presse de la F.F.H.Q. et l'un des juges du concours, Bernard Bocquel, Directeur du journal franco-manitobain *La Liberté*, qui a remporté encore une fois le titre de journal de l'année toutes catégories en plus du titre dans la catégorie Hector Bertrand, Jean-Pierre Picard, Directeur de *L'Eau Vive* en Saskatchewan qui a remporté le titre dans la catégorie André Piolat, Pierre Brault, Directeur du journal *Le Franco*, qui a remporté le titre dans la catégorie Rachel Guérette, Donald Turcotte, Consultant en informatique et l'un des juges et Wilfred Roussel, Directeur général de l'A.P.F.

(Photo A.P.F.)

• Journées du Klondike

Des crèpes pour les francophones

par SILVIE MONTIER

EDMONTON - À l'occasion des journées du Klondike, Radio-Canada servira le petit déjeuner à tous ses auditeurs et téléspectateurs désireux de venir se joindre à elle.

Parmi les nombreux membres du personnel de Radio-Canada, les habitués de la radio-télévision française retrouveront André Roy, de l'Autoroute électronique, Marthe Langlois, de l'émission Ce soir, Élaine Chatigny, journaliste, et bien sûr Denis Collette, Directeur de C.H.F.A.

C'est dans le but de mieux participer aux célébrations du Klondike que la radio-télévision française a décidé de se joindre activement à la coutume de Radio-Canada, et attendra donc les Franco-Albertains le 21 juillet entre 7h00 pour les lève-tôt et 9h00 pour les couche-tard, dans le parc de stationnements de Radio-Canada sur la 75ème avenue à Edmonton.

Éditorial

Parler, lire et écrire

Il y a quelques mois, l'illustre Président de la grande Société Chrysler, Lee Iacocca, révélait que la compagnie qu'il dirige dépense 117 millions de dollars par année pour la formation de son personnel, dont 10% (environ 12 $ millions) pour la formation de base: lecture, écriture et arithmétique.

Cela ne constitue pas un compliment pour le système d'éducation des États-Unis. Iacocca disait que cette situation l'inquiétait de plus en plus et suggérait que les parents et les dirigeants d'entreprises réclament des standards d'éducation plus sévères et un meilleur rendement pour les 328 milliards de dollars que les États-Unis dépensent annuellement pour l'éducation des enfants.

Nous n'avons pas de raison de croire que la situation est meilleure chez-nous. D'une façon générale, nos jeunes qui sortent de nos écoles après les avoir fréquentées pendant douze ans, ont du mal à exprimer leurs pensées, leurs idées, ou même à raconter des événements simples dans des phrases correctes. Bien plus, quand un jeune de douzième année peut lire un texte de façon correcte et intelligible, on s'émerveille! Les universités sont obligées de faire passer des examens d'admission pour s'assurer que ceux et celles qui veulent devenir éducateurs, médecins, ingénieurs ou avocats savent parler, lire et écrire!

Triste réalité!

Dans un livre qu'il a publié récemment, *Moi, je m'en souviens*, Pierre Bourgault affirme ceci: «La parole est l'instrument privilégié de la communication. Il est temps qu'on lui redonne dans nos écoles, la place qui lui revient: la première».

Et il dit encore que s'il y a lieu d'améliorer la qualité des cours, il faut aussi améliorer la qualité des enseignants, du niveau élémentaire au niveau universitaire. «Tant que trop de nos professeurs, dit-il encore, se contenteront de parler une langue approximative, voire déficiente et vulgaire, nous ne pourrons pas nous attendre à ce que les élèves, privés d'exemples de qualité, fassent le moindre effort pour s'améliorer».

Et il y a aussi ce grave «problème» de la lecture. Nous disons «problème» parce que dans les écoles élémentaires on se soucie peu d'apprendre aux enfants à lire à haute voix, et qu'au niveau secondaire, on se soucie peu de faire lire les élèves tout simplement, surtout en français. Après la douzième année, on a donc des jeunes gens qui n'ont pas le goût de lire (ils ne semblent pas se rendre compte que toute la connaissance du monde est dans les livres) et qui ont du mal à faire une lecture publique de qualité.

Faut-il dès lors s'étonner que la majorité d'entre eux se reconnaissent spontanément incompétents dès qu'il s'agit d'écrire une simple lettre, un procès-verbal, un petit article?

Ce qui est vrai aux États-Unis ou au Québec, l'est-il moins chez-nous? Le fait que nos jeunes Franco-Albertains doivent apprendre deux langues ne doit pas être considéré comme un obstacle. S'ils apprennent tôt à parler correctement leur langue maternelle, s'ils apprennnent tôt à lire en français, ils auront la base indispensable pour naviguer aisément en anglais ou dans d'autres langues.

L'expérience a été faite en plusieurs endroits, et vérifiée scientifiquement, notamment en Ontario, que les petits francophones possédant bien leur langue maternelle obtenaient en moyenne, en anglais, des notes supérieures aux anglophones eux-mêmes.

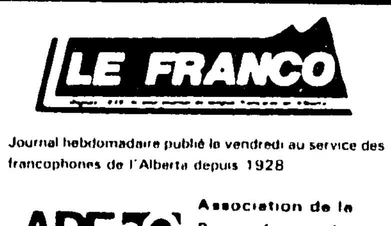
Dans la situation où se trouvent présentement les Franco-Albertains, qui sont à toutes fins utiles laissés à eux-mêmes, leur meilleure, sinon leur unique, chance de survie est dans la compétence, en commençant par leur propre langue. Voilà ample matière à réflexion pour bien des gens... même pendant les vacances scolaires!

Guy Lacombe

Pensée de la semaine...

Les enfants ont bien plus besoin de modèles que de critiques

(Joseph Joubert)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APFHQ Association de la Presse francophone hors Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Journaliste: Silvie Montier

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

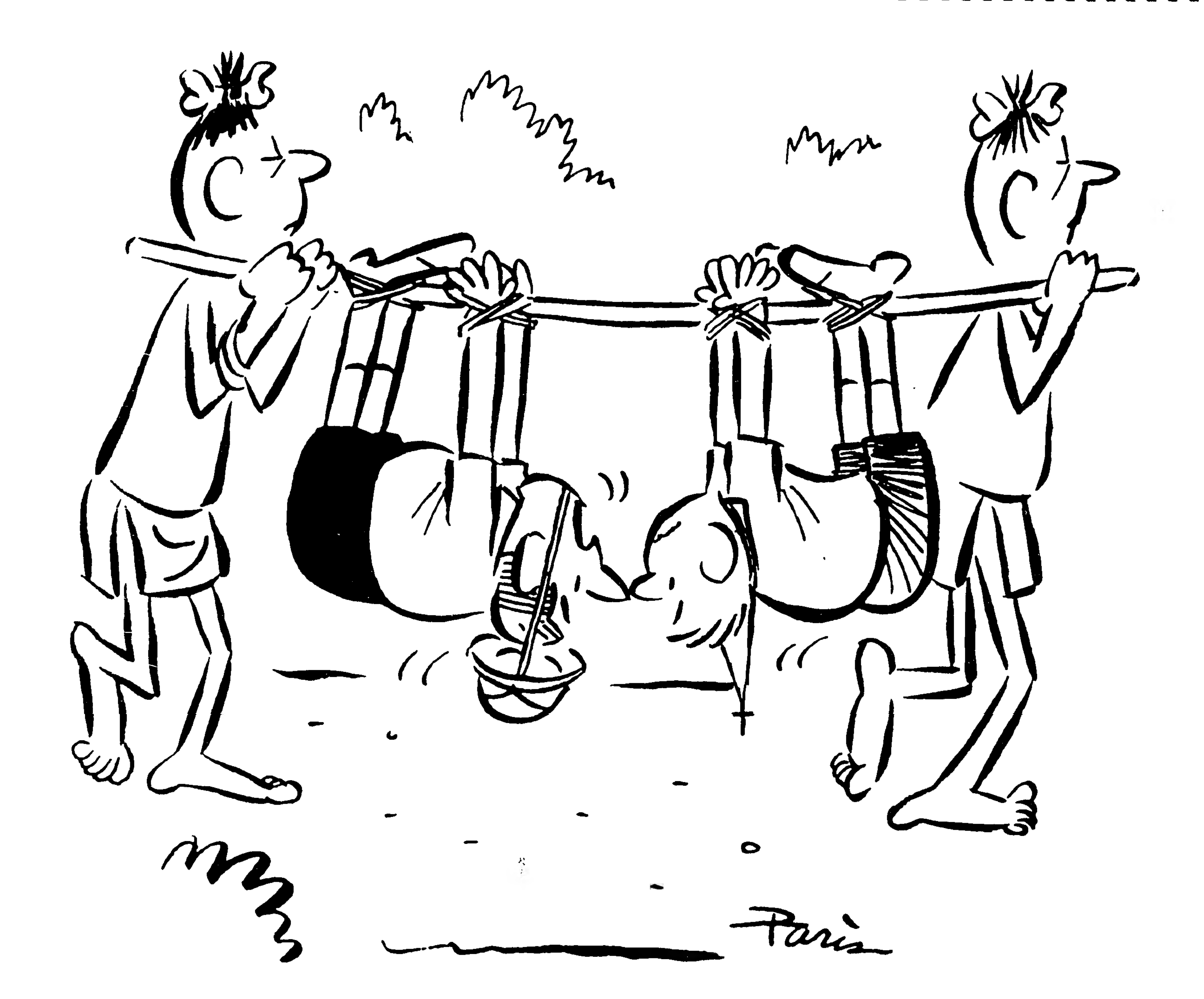
Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581

Abonnement d'un an 15$ Étranger 25$
Courrier de deuxième classe Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton Alberta

Caricature



Voyez-vous, c'est ce genre de comportement qui me fait dire que nous devrions étendre encore nos missions étrangères...

Nouvelles régionales

• Dans l'Ouest,

Pour la première fois en français...

par NOËLLA FILLION

RIVIÈRE-LA-PAIX - Le 25 juin dernier, vers les 18h, dans le restaurant Villa Bokou de Peace River, on a procédé à la signature officielle de la convention collective entre les représentants de l'A.T.A., la Commission scolaire de Saint-Isidore et quatre représentants du corps enseignant de l'école Héritage. C'est la première convention collective négociée et rédigée en français, dans tout l'Ouest canadien. Les négociations avait été entamées en janvier dernier. Appelé à exprimer ses impressions au sujet de l'entente, M. Jean Bergeron, Président de la Commission scolaire de Saint-Isidore a dit avoir trouvé les négociations très difficiles au début car pour lui, l'expérience était nouvelle, mais elle est vite devenue très enrichissante.

Madame Linda Arsenault, Directrice adjointe de l'école Héritage et co-signataire a déclaré que cette entente était la légitimation d'un élément de l'article 23 de la Charte. «C'est la constatation qu'on est capable d'agir en professionnel, et qu'une convention collective en français, ça se fait; il s'agissait de faire le pas. C'est un processus qui engendre la gestion scolaire qu'il fallait concrétiser dans un document d'une convention. Il fallait le faire».

Elle a souligné la précieuse collaboration de l'A.T.A. qui, pour elle aussi était une «première», car elle ne s'est jamais autant impliquée dans la formulation d'une convention. Sa plus grande contribution a été la formulation de termes exacts. L'A.T.A. est aussi impliquée légalement dans l'entente en tant que représentante des enseignants. C'est l'unité locale qui a négocié avec son conseil.



Mme Véronique Lavoie, Vice-présidente de la Commission scolaire de St-Isidore et M. Noël Gour, Représentant de l'A.T.A. à la signature de l'entente.

M. Jacques Moquin, Directeur général de l'École Héritage a dit qu'«il était difficile de négocier puisque personne ne l'avait fait avant». Cependant, tant qu'à lui, ce fut des négociations de très hautes qualités, et elles se sont effectuées à la satisfaction de tous. M. Noël Gour, de l'A.T.A., a souligné l'importance historique de cet événement. Selon lui, c'est une excellente convention collective... et entièrement en français!

• Amicale Saint-Jean:

Un orateur de marque

EDMONTON - L'assemblée annuelle de l'Amicale Saint-Jean qui se tiendra le 29 septembre prochain, revêtira un caractère bien particulier avec comme orateur invité le Père Valérien Gaudet.

Le Père Gaudet est un illustre ancien de Saint-Jean à bien des titres. Il a fréquenté cette institution comme étudiant; plus tard il y est devenu professeur et par la suite le supérieur.

Il a très bien connu le Frère Antoine Kowalczyk qui a lui-même passé 36 ans de sa vie au Juniorat et au Collège Saint-Jean, de 1911 à 1947. «Dire qu'il est mort sans ma permission, blague le Père Gaudet. J'étais alors au Congrès marial d'Ottawa. Je ne lui ai pas encore pardonné cette dernière fredaine! Je ne me gêne pas pour lui faire payer ça!»

Le 29 septembre prochain, l'Amicale se propose justement de faire sa réunion annuelle sur ce «thème» du Frère Antoine Kowalczyk qui est sûrement le plus honorable de tous les anciens de Saint-Jean non seulement à cause de son dévouement illimité pendant 36 ans, mais aussi parce qu'il est le seul dont la cause de béatification soit introduite à Rome! Il reste encore bien des anciens du Juniorat ou du Collège Saint-Jean qui ont bien connu le Frère Antoine Kowalczyk. L'Amicale possède l'adresse de 182 d'entre eux.



Le Père Valérien Gaudet, o.m.i.

Le Père Gaudet sera d'ailleurs à Edmonton, du 23 au 26 juillet, pour participer au Pélerinage du lac Saint-Anne qui célèbre cette année son centenaire. On s'attend à ce qu'il y ait plus de 20,000 Indiens venant de tout le Nord-Ouest canadien et des États-Unis.

Et comme si ce n'était pas assez, le Père Gaudet sera aussi en Alberta durant le mois d'août pour participer au Pélerinage annuel à la Grotte de Lourdes de Saint-Albert. Là encore, il parlera du Frère Antoine qui avait une telle dévotion à la Sainte Vierge qu'on l'avait surnommé «le Frère Ave».

Le Père Gaudet est né à Morinville en 1905 et il a vécu en Alberta jusqu'à ce que ses supérieurs lui demandent d'aller fonder une nouvelle mission en Bolivie en 1951. Il y a demeuré 14 ans. En 1966, ses supérieurs l'ont appelé à Rome pour lui confier le secrétariat mondial de la pastorale pour les Oblats. Il occupera ce poste pendant six ans, après quoi une toute nouvelle carrière - sa quatrième - l'attendait.

Au début des années 70, se sont mis à surgir partout dans le monde des «groupes de prière»; et le Père Gaudet, par la force des circonstances - ou, pour mieux dire, par la force du Saint-Esprit - a été appelé à oeuvrer parmi ces groupes.

Grâce à sa connaissance du français, de l'anglais, de l'italien, de l'espagnol et de l'allemand, mais grâce surtout à son charisme bien particulier, il a bientôt été appelé aux quatre coins du monde pour exercer ce ministre unique de la parole. On le retrouve en Italie, au Québec, aux États-Unis, dans l'Ouest canadien, au Japon, en Afrique, en Bolivie, au Pérou, en Australie, etc.

À 84 ans, le Père Gaudet est encore très actif dans ce ministère et déborde d'enthousiasme. Son pied-à-terre est à Montréal, mais comme on le voit, ce n'est pas là qu'il passe la plus grande partie de son temps.

• Élections scolaires:

Les francophones pourront-ils se faire élire?

EDMONTON - Lors des prochaines élections scolaires qui auront lieu le 16 octobre 1989 les conseillers scolaires des villes de Calgary et d'Edmonton seront élus de la même façon que les conseillers municipaux, c'est-à-dire par quartier municipal (municipal ward). Avant cette année tous les électeurs de ces deux villes pouvaient choisir le conseil scolaire au complet quand ils se présentaient aux urnes.

Ceci ne devrait pas créer de problèmes majeurs à Calgary car le conseil scolaire public et le conseil scolaire catholique auront chacun sept conseillers et comme il y a 14 quartiers municipaux chaque candidat briguera les suffrages dans deux de ces quartiers.

À Edmonton il y a neuf conseillers pour le système des écoles publiques et sept pour le système des écoles catholiques mais il n'y a que six quartiers municipaux. L'élection sera donc un peu plus compliquée qu'à Calgary.

Cette nouvelle façon d'élire les conseillers scolaires sera plus compliquée pour les électeurs mais elle risque aussi d'avoir un effet négatif pour les électeurs francophones en particulier. Étant éparpillés à la grandeur des deux villes ils pouvaient auparavant contribuer plus facilement à faire élire un ou plusieurs conseillers scolaires francophones. Aux élections de 1986 des conseillères francophones avaient été élues aux conseils des écoles catholiques à Calgary et à Edmonton.

Il se pourrait qu'à cause du nouveau mode d'élections aucun candidat francophone ne puisse se faire élire à Calgary ou à Edmonton en 1989.

Ceux et celles qui se porteront candidat auront peut-être plus de chance s'ils le font dans un ou deux quartiers de la ville seulement.

La fête au village s'en vient...

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

JUILLET

16	17	18	19	20	21	22
1889 CONCILE DE SAINT-BONIFACE TOUS LES EVEQUES SONT DES OBLATS	1948 FONDATION DU DIOCESE DE SAINT-PAUL	1964 DECES DU FRERE JOSEPH KEHERVE O.M.I.	1901 ERECTION DU VICARIAT APOSTOLIQUE DU MACKENZIE	1793 ALEXANDER MACKENZIE ATTEINT L'OCEAN PACIFIQUE	1921 LA MISSION DU LAC LA BICHE EST DETRUITE PAR UNE TORNADE	1968 INCENDIE DE LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

• École Héritage:

Une nuit sur la plaine...



Et si vous n'aviez pas le sourire, les élèves de 7ème, 8ème et 9ème années étaient là pour vous le peindre...

par NOËLLA FILLION

RIVIÈRE-LA-PAIX - Le vendredi 23 juin, se tenait la grande fête champêtre à l'école Héritage. Le tout a débuté à 12h30 par des jeux: chasse au trésor, épreuve d'obstacles, courses à obstacles, suivi d'ateliers de fabrication de masques et de cerfs-volants, de maquillage.

À partir de 15h15, les parents se sont graduellement joints à la fête où ils pouvaient admirer l'exposition de produits culturels au gymnase de l'école.

À 16h30, il y a eu un mini spectacle auquel 11 élèves ont pris part individuellement ainsi que ceux de la classe de 6ème année qui ont présenté une pièce sur la Chine.

Après le souper champêtre, pendant lequel le Président de la Commission scolaire de Saint-Isidore offrait gratuitement de bons épis de blé d'inde, chacun a pris place devant les deux estrades, les uns pour participer au spectacle et les autres pour l'admirer.

Cette soirée, animée par les deux clowns Bouton et Rayon a vu défiler une panoplie impressionnante de jeunes, et moins jeunes, doués de toute la région de la Rivière-la-Paix.

Malgré le vent plutôt froid, l'ambiance était chaleureuse et joyeuse et dans le ciel du crépuscule de minuit, le feu de la Saint-Jean a fait sa danse, point culminant de cette grande, longue et belle journée.

Un pionnier nous quitte



Armand Giroux

FALHER - Armand Giroux, résident de Falher depuis 1969, s'est endormi le 16 juin dernier à l'âge de 86 ans, à l'hôpital du Sacré Coeur de McLennan.

Armand, fils d'Adélard Giroux et de Delvina Aubin, est né le 16 avril 1903 à Fall River, Mass. E.U. Le 17 avril 1927, il épousait Marie Guindon.

En juillet 1913, Armand arrive avec ses parents à Athabasca, où il a passé l'hiver avant de se rendre à Grouard. L'année suivante, la famille déménage à Donnelly d'où elle partira en 1919 pour s'installer à Falher.

Très jeune, Armand connaîtra le marché du travail. Plusieurs se souviennent d'Armand passant le lait de maison en maison. À seize ans, il remplace son père qui avait été malade et s'embarque pour faire le «freight» d'Enilda à Trout Lake à cent milles au delà de Lac Poisson Blanc (Atikameg).

En 1927, Armand et Marie s'installent à Girouxville, sur un homestead qu'ils défricheront petit à petit.

Il laisse sa femme, Marie et 8 enfants. Mme Maurice Nobert (Annette), d'Edmonton, Mme Paul Houde (Cécile), de Falher, Doris, Sr de Sainte Croix, à Donnelly, René et sa femme Norma, en Nouvelle-Écosse, Mme Gilbert Rivard (Gertrude) de Falher, Henri et sa femme Evelyne de Whitecourt, Mme Avner Perl (Madeleine) à Calgary, Maurice et sa femme Peggy, d'Ottawa, et 11 petits enfants ainsi que 2 arrières petits enfants.

Il laisse 4 soeurs, Aldéa Brulotte, Anita L'abbé, Lilliane Mercier et Lucienne Landry. Ses parents, Adélard et Delvina, ses frères Sylva, Oliva et Roland on précédé Armand.

Les funérailles ont été célébrées le 19 juin 1989, en l'église Sainte Anne de Falher par le Rév. Père Roger Prieur, o.m.i. assisté des Pères Gérard Fortier o.m.i., Raphäel Lessard o.m.i., Marcel Proulx o.m.i. et Georges Chevrier o.m.i.

L'enterrement avait lieu au cimetière de Sainte Anne de Falher avec, pour porteur de Croix Patrick Rivard, et pour porteurs Paul Émile Giroux, Léon Brulotte, Gérard Labbé, Ernest Guindon, Richard Beaudoin et Léon Giroux.

Mme Marie Giroux et sa famille désirent remercier le personnel de l'hôpital de McLennan, Docteurs Pelland, Freibury, Boettger et Perry et les infirmières pour les soins donnés à son mari. Elle remercie aussi les Pères Roger Prieur, Gérard Fortier, Raphäel Lessard, Marcel Proulx et Georges Chevrier ainsi que tous ceux qui se sont impliqués de près ou de loin dans la cérémonie funéraire.

De l'entraînement pour les entraîneurs

EDMONTON - Si vous avez déjà envisagé de devenir entraîneur, vous avez davantage de raisons de le faire en 1989.

Pour souligner l'importance de l'année 1989 - l'Année de l'entraîneur - nous avons en effet organisé un concours à l'intention des nouveaux entraîneurs. Pour y participer vous n'avez qu'à vous faire certifier à l'un des niveaux du Programme national de certification des entraîneurs (P.N.C.E.). Vous pourriez gagner un ordinateur d'une valeur de 1 795 $, une montre d'une valeur de 925 $ ou un survêtement d'une valeur de 90 $.

Au total, il y a plus de 100 prix à gagner. Les gagnants seront choisis aux cinq niveaux du P.N.C.E. Nous décernerons cinq ordinateurs Amiga 500, équipés d'un écran couleur et d'un disque dur interne qui offre une palette de 4096 couleurs. Il y a aussi cinq montres «Longines 1000» de Longines-Wittnauer. Enfin, il y a 100 survêtements adidas haut de gamme. «L'Année de l'entraîneur» vise, entre autres, à promouvoir le Programme national de certification des entraîneurs auprès des entraîneurs, des parents, des athlètes et des organisateurs sportifs. Il s'agit d'un programme de formation d'entraîneurs dans toutes les disciplines, y compris les sports pour handicappés.

Les cours durent deux jours et abordent les aspects théoriques et pratiques de l'entraînement, des connaissances générales aux connaissances et compétences spécifiques. Même les entraîneurs les plus expérimentés y trouvent quelque chose de neuf. Tout comme ses athlètes, l'entraîneur n'arrête jamais d'apprendre et d'évoluer.

Après avoir suivi le cours de Niveau I du P.N.C.E., un entraîneur de hockey mineur, journaliste de son métier, a écrit ceci: «Le hockey semble simple, mais il y a tellement de compétences et d'aptitudes pédagogiques que j'ignorais, et j'ai joué au hockey toute ma vie.»

• Soeurs Grises:

Un nouveau conseil provincial

EDMONTON - En mars dernier Soeur Marguerite Létourneau, supérieure générale nommait le nouveau conseil provincial de la Province Saint-Albert des Soeurs de la Charité de Montréal «Soeurs Grises»: Soeur Faye Wylie, supérieure provinciale, Soeur Rita Coulombe, assistante provinciale, Soeur Thérèse Pelletier, secrétaire et conseillère provinciale, Soeur Juliette Thévenot, économe et conseillère provinciale.

Le nouveau conseil est entré en fonction le 1er juillet, 1989.



De g. à d.: Sr Rita Coulombe, Assistante povinciale, Sr Faye Wylie, Supérieure provinciale, Sr Thérèse Pelletier, Secrétaire provinciale, et Sr Juliette Thévenot, Trésorière provinciale.



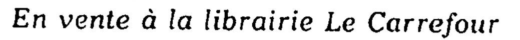
Solitude/Françoise Dolto



Le livre de poche

Pédiatre et psychanalyste, toute une vie à l'écoute des autres, des miens et de moi-même, la solitude m'a toujours accompagnée, de près ou de loin. Comme elle accompagne tous ceux qui, seuls, tentent de voir et d'entendre, là où d'aucuns ne font que regarder et écouter. Amie inestimable, ennemie mortelle - solitude qui ressource, solitude qui détruit -, elle nous pousse à atteindre et à dépasser nos limites.

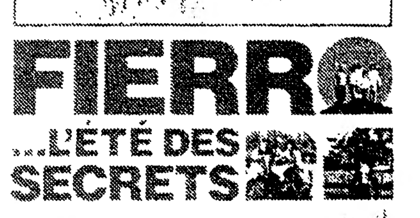
Deux fils tressent, en se croisant, ce texte: d'une part, mes monologues sur la Solitude retranscrits ici tels qu'en 1975 je les avais couchés sur le papier; d'autre part, une conversation libre et dérapante avec des personnages qui interviennent: la Praticienne, l'Étranger... sur la Soledad, lieu de solitude, et ses incidences dans nos vies.



En vente à la librairie Le Carrefour

Fierro... L'été des Secrets/Vivianne Julien





Éditions Québec/Amérique

Les trois enfants d'une famille de Buenos Aires passent leurs vacances d'été à la ferme de leur grand-père dans la pampa argentine. Pour le petit Felipe, 9 ans, c'est le bonheur parfait. Pour Daniel, 12 ans, c'est l'occasion de prouver qu'il est un homme, en réussissant à dompter un cheval sauvage. Laura, qui a 13 ans, aborde quant à elle l'adolescence.

Comment le grand-père Federico, un homme fier et buté, fera-t-il pour conserver l'amour de ses petits-enfants qui grandissent et surtout celui de Laura?

Fierro ou l'été des secrets raconte la fin de l'enfance, ses joies, ses passions, les difficultés de grandir et de vieillir.

En vente à la librairie Le Carrefour



par Yvan Brunet

Queen «The Miracle» Capitol C1-92357.

Cette formation d'outremer a débuté sur la scène musicale en 1971 (le nom du groupe à l'époque était Smile). Avec «The Miracle», produit par David Richards, peu de chansons restent sur le même rythme ou la même ambiance. Chaque morceau de musique subit toujours quelques changements de couleurs sonores. Une musique qui ne devient pas monotone, même au bout de toute une face. Vous avez l'impression d'avoir visiter différents styles de musique, d'en avoir plus pour votre argent. Si vous avez un penchant pour les groupes heavy rock touche-à-tout et surtout imaginatifs, Queen (Freddie Mercury et compagnie) saura vous servir admirablement. D'intérêt particulier ici: «The Invisible Man», «Scandal» et «I Want It All».

Donna Summer «Another Place & Time» WEA/Atlantic 78 19871.

Donna Summer, ce n'est pas une chanteuse à aborder à la légère. Elle nous a habitué à une certaine forme de musique où les chansons entraînantes discoiennes sont souvent plus en évidence que n'importe où ailleurs: «Bad Girls», «Hot Stuff», «On The Radio», etc. Avec «Another Place & Time», on peut facilement dépister quelques pièces qui ont des chances de se tailler une place au palmares pop: «This Time I Know It's For Real» (premier 45 tours), «If It Makes You Feel Good» et «Don't Wanna Get Hurt». En somme, un disque plus éloquent par sa musique entraînante que ses mots.

Ray Stevens «Beside Myself» MCA-42303.

On se souvient de ce type de la Georgie pour ses succès d'antan: «Ahab The Arab», «Gitarzan», «Everything's Beatiful», etc. «Beside Myself», produit par Stevens lui-même et enregistré à Nashville, mélange humour et satire sur un fond musical countrisant. Les textes sont comiques et sont soutenus par une musique qui swingue d'un bout à l'autre (à mi-chemin entre le sérieux et la folie): «Your Bozo's Back Again», «I Saw Elvis In A U.F.O.», «Another Fine Mess», «The Woogie Boogie», etc.

Neneh Cherry «Raw Like Sushi» Virgin VL-3067.

Résolument pop-soul-rap, ce microsillon de Neneh Cherry dévoile une nouvelle chanteuse dont la voix pleine n'est pas aiguë, ni basse. Aux sons de synthés et de guitares électriques les titres sont conçus pour inciter à la danse. Neneh se range dans la foulée de chanteuses comme Jody Watley, Paula Abdul et Donna Summer. À signaler ici: «Buffalo Stance», «Love Ghetto», «The Next Generation» et «Manchild». Pas renversant mais bien.

Jules Massenet «Cendrillon» CBS M2K 79323.

La musique enchanteresse de «Cendrillon» (conte de fées d'après Perrault) fut composée à Niche par Jules Massenet en 1985. Musicalement, «Cendrillon» (opéra en quatre actes) renoue avec l'atmosphère néoclassique de «Manon». Sur ce tout nouveau disque laser double, le rôle de Cendrillon est tenu par Frederica Von Stade, celui du Prince Charmant par Nicolai Gedda, et celui de Madame de la Haltière par Jane Berbié. La musique de soutien parvient de l'Orchestre Philharmonia et de l'Ambrosian Opera Chorus sous la tutelle de Julius Rudel. C'est par moment doux, tendre, amusant et soulevant. Une synthèse exceptionnelle de musique et de mots, d'instrumentistes et de voix d'or. «Cendrillon» possède véritablement une manière insolite de nous débrancher du quotidien.

Arts et spectacles

• Térez Montcalm:

Sous les acclamations de la foule

par ANDRÉ FRADETTE

EDMONTON - Le 6 juillet dernier à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean avait lieu le spectacle de Térez Montcalm, chanteuse rock qui s'accompagnait à la guitare et qui était flanquée du contrebassiste Pierre-Paul Bugeaud. Le spectacle était gratuit, offert par Radio-Canada en Alberta qui en était le producteur. Des extraits de ce spectacle serviront à la production d'une vidéo et d'une émission sur Térez Montcalm qui sera diffusée à l'automne à la télévision de Radio-Canada.

La présence sur scène de la chanteuse, des chansons mordantes et un public très réceptif ont fait de cette soirée plus qu'une réussite; ils ont aussi créé une atmosphère électrisante, dans la salle où il était impossible de rester indifférent.

L'image que Térez Montcalm projetait avait quelque chose de tranchant, sans mièvrerie, beaucoup plus convaincant que ce que Céline Dion essaie de faire depuis quelque temps. De plus elle était sûre d'elle et dynamique, ce qui a eu pour effet de maintenir l'intérêt du public. Habillée d'une veste et d'un pantalon noirs, comme sa guitare d'ailleurs, et soutenue par un contrebassiste habillé de blanc, elle a évolué sur scène sans relâche, ponctuant ses chansons de commentaires, parfois drôles, comme celui à propos de «Reste» (Aznavour) la dernière chanson: «Reste, après on s'en va».

Son récital a commencé par «Jamais vu» (Térez Montcalm) que bon nombre de spectateurs connaissaient déjà. Elle a modifié le programme de la soirée en inversant les deux parties. On peut comprendre cette modification car ce qui était prévu comme la première partie demandait un réchauffement, plus d'énergie, plus d'âme. Mais attention, quand on touche à du Brel - en l'occurence, «Ne me quitte pas» - il faut s'y prendre de bonne heure, s'armer les trippes quoi! Comme on le sait, Brel n'y allait pas de main morte avec celle-ci, il en suait de toute sa vie. C'était tout ou rien.



Térez Montcalm

Se succédant à un rythme endiablé, les chansons, compositions ou interprétations, semblaient toutes fondues dans un style homogène, saccadé, syncopé, rauque rappelant Janis Joplin par moments. Les interprétations de chansons connues avaient toutes une touche très personnelle, à un point tel que parfois elles dévenaient méconnaissables, notamment les chansons d'Aznavour, rajeunies dans leur nouvel emballage rock. «Oh Darlin» (Lennon-McCartney) a été l'une des meilleures interprétations, due au fait, peut-être, que Térez Montcalm adore la chanter. Parmi ses propres compositions qui faisaient preuve d'originalité, «Jamais vu» et «91e rue», d'ailleurs chantées deux fois, ont été les préférées des spectateurs. Elle a dit que c'était la dernière fois qu'elle chantait «91e rue», laissant sous-entendre qu'elle s'en retournait à Montréal d'où elle est originaire pour poursuivre sa carrière. Mais la 91e la reverra sûrement et son public aussi.

Ce dernier n'a pas été déçu parce que Térez Montcalm a su répondre à ses attentes. On aurait dit que les deux s'étaient donnés rendez-vous pour se parler l'un à l'autre car, ce soir-là, il n'y avait pas de barrière entre la salle et la scène. La communication s'est établie au début pour s'intensifier par la suite, si bien qu'à la fin la chanteuse a eu droit à une ovation et le public l'a rappellée. Après quoi, elle s'en est allée en remerciant son public chaleureux, un public à qui elle manquera sûrement.

Carrières et professions

Le T.F.E. ne chôme pas!

EDMONTON - Le Théâtre français d'Edmonton a remis cette année son premier Prix Molière à Mme France Levasseur-Ouimet pour son implication au T.F.E. au cours des années. C'est de son travail comme animatrice du «Rideau rouge» qu'est né le T.F.E. en 1969. C'est donc une vingtième saison pour le T.F.E. et beaucoup de projets permettront à notre compagnie de reprendre la place qui lui revient au sein de la communauté francophone de l'Alberta.

Ainsi, les 6, 7, 13, 14 et 15 octobre, ce sera l'occasion de rendre un hommage à notre poète avec *Qui est le père?* de Félix Leclerc.

Les 24 et 25 novembre, et les 1er, et 3 décembre, sera présentée *Appelez-moi Stéphane* de Claude Meunier et Louis Saia. Cette comédie fera également la tournée de l'Alberta en février et en mars.

Les 19, 20, 26, 27 et 28 janvier, *Le Pique-Nique* de Rino Morin-Rossignol, spectacle invité et produit par la Société acadienne de l'Alberta sera offert par le T.F.E.

Les 30 et 31 mars, et les 6, 7 et 8 avril, un drame social *Bonsoir maman* de Marsha Norman, met en conflit une mère et sa fille épileptique suicidaire.

Enfin les 4, 5, 11, 12 et 13 mai, *Jacques ou la soumission* de Eugène Ionesco, une pièce de l'absurde, terminera notre saison.

Il est aussi intéressant de noter que du 5 février au 2 mars, une vingtaine de représentations pour enfants, *Don Quichotte* dans une adaptation de Sylvie Nicolas et François Pageau, seront offertes.



Et dès septembre, grâce à Emploi et Immigration Canada, l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et le Projet conjoint, le T.F.E. donnera pendant l'année, des cours de formation de technicien de théâtre. Ces cours seront dirigés cette année vers la formation de régisseur général avec possibilité d'option en décoration, éclairage ou trame sonore. Les cours dureront de septembre 89 à juillet 90.

Par ailleurs, le T.F.E. a entrepris au début de juin des ateliers d'écriture dramatique. Ces ateliers dureront du début juin à la fin août. Au cours du mois d'août les participants pourront travailler avec trois auteurs reconnus soit: Claude Dorge du Manitoba, Michel Garneau et Jovette Marchessault. Les participants auront ensuite 90 jours pour présenter une oeuvre finie. Le T.F.E. s'est engagé à présenter une saison *albertaine* en 1990-1991, une première dans l'histoire du théâtre en Alberta.

Une première tournée se fera à l'automne. Avec en reprise *La vie après le hockey* de Kenneth Brown dans une traduction de Michel Garneau. Cette tournée visitera tous les centres francophones de l'Alberta et sera disponible à tous ceux qui seraient intéressés à l'extérieur de la province.

«Adieu M. le Professeur, on ne vous oubliera jamais...»

par NOËLLA FILLION

RIVIÈRE-LA-PAIX - Avec la fin des classes et l'arrivée des vacances, bon nombre de professeurs nous quittent mais pas sans avoir laisser leurs empreintes chez nos enfants, dans notre communauté.

Aujourd'hui, je voudrais attirer l'attention sur deux de ces professeurs: M. Jacques Leduc, arrivé en janvier 1982, et son épouse. Lise Lacharité, arrivée en septembre 1982.

Ces deux trifluviens se disent très heureux d'avoir eu la chance de faire l'expérience d'enseigner dans le nord-ouest de l'Alberta.

En réponse à la question d'évolution de l'enseignement depuis leur arrivée, Jacques a souligné que le changement physique apporté aux ailes élémentaire et intermédiaire de l'école G.P. Vanier a beaucoup aidé à faciliter la transmission du savoir. Lise, pour sa part prétend qu'au point de vue de l'enseignement du français, il y a eu une nette amélioration à partir de la programmation à deux voies émise par le Ministère de l'éducation puisque les programmes d'immersion ne répondaient aucunement aux besoins de nos jeunes francophones. Ils perdaient leur temps dans ce cadre. Tant qu'à elle, l'école homogène française est encore la meilleure solution.

Alors que Lise avait déjà quatre années d'expérience à son arrivée ici, Jacques n'en avait aucune. Alors, c'est à l'école G.P. Vanier qu'il a fait son apprentissage. Pour lui, c'était aussi une aventure qu'il n'a nullement regrettée. Il souligne que l'isolement de notre région est un atout pour les jeunes où ils sont moins influencés par la drogue, l'alcool... «C'est le lieu idéal pour élever une famille». Il a constaté l'évolution de nos jeunes et a souligné qu'ils sont de plus en plus pro-santé, pro-sport, et que ceux qui poursuivent leurs études universitaires reviennent travailler et s'installer dans leur milieu.

Amant de la nature, de la chasse et de la pêche, professeur d'éducation de plein air, Jacques a su profiter de notre faune, variée et abondante.

Lise a souligné que l'Alberta étant centrale, il leur a été facile d'accéder à l'Alaska comme à la côte californienne, ce qu'ils n'auraient probablement jamais fait en restant au Québec. La variété de notre climat avec son chinook a été un autre atout à leur séjour.

Ils trouvent nos gens débrouillards, fonceurs, avides de défis. Jacques a ici fait l'expérience de la vie dans les deux langues officielles. C'est à lui que l'on doit le Flag Football, le Science Fair, le tennis, entre autres dans notre école. Lise, elle, a participé très activement à La Débacle et à la ligue d'improvisation.

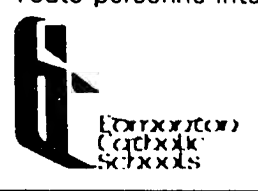
Ils nous manqueront sûrement mais puisqu'ils ont goûté à l'eau de «slough», qui sait, ils nous reviendront peut-être un jour!...











Agriculture

Des nouveaux foyers pour les moutons Arcott

OTTAWA - Des troupeaux de «supermoutons», comme certains média se plaisent à les surnommer, sont actuellement expédiés à des éleveurs de moutons de tout le Canada qui les attendent avec impatience.

La création et l'enregistrement par Agriculture Canada de trois nouvelles races de moutons ont été l'un des points forts du programme de recherches sur les moutons du Centre de recherches zootechniques, à Ottawa.

Les races Outaouais Arcott, Rideau Arcott et Canadian Arcott sont le fruit de 20 ans de recherches dans le cadre d'un programme d'amélioration et de sélection du Centre qui visait à combiner les meilleurs traits de caractères des moutons canadiens et importés.

Des sujets appartenant aux trois nouvelles races de moutons Arcott mises au point par Agriculture Canada sont prêts pour l'embarquement. Ils ont été achetés par des éleveurs de l'Ouest et serviront à la reproduction. On leur a tatoué sur l'oreille un numéro d'identification.

En vertu d'une entente avec l'Association canadienne des éleveurs de moutons, des troupeaux souches de chaque race seront établis afin de conserver leur patrimoine génétique et d'assurer un approvisionnement continu d'animaux enregistrés.

Les Rideau Arcott et Outaouais Arcott sont des races prolifiques. Les brebis ont des portées moyennes de 2,6 agneaux, soit plus du double de la production annuelle actuelle de 1,2 agneaux par brebis. Les nouvelles races issues du croisement de ces femelles avec des mâles Canadian Arcott, une race caractérisée par une croissance rapide et une viande plus maigre, sont un apport important au secteur de l'élevage ovin au Canada.

Neuf agriculteurs de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de l'Ontario ont reçu les premiers envois de moutons Arcott en décembre 1988. Ils ont payé 200 $ chaque adulte et 150 $ chaque agneau de moins d'un an.

Les envois à d'autres producteurs prévus pour mai et octobre de cette année feront grimper à 21 le nombre total de troupeaux souches. Sept troupeaux souches de chaque race seront répartis dans tout le Canada.

Selon les premiers rapports, les producteurs sont très contents de leurs acquisitions. Cependant, il est trop tôt pour dire dans quelle mesure des moutons habitués aux conditions d'élevage d'une station de recherches pourront s'adapter à la vie à la ferme.

«Les agriculteurs seront plus en mesure de nous apporter leurs commentaires au sujet de leur expérience avec les Arcott après quelques mois d'observation, rapporte M. David Heaney, chercheur au Centre de recherches zootechniques. La publication d'un bulletin annuel ou semestriel sur les Arcott pourrait fournir aux agriculteurs le moyen de faire part de leurs observations.»

Les éleveurs de moutons qui n'ont pas été choisis pour recevoir des troupeaux souches auront quand même la possibilité d'acheter des sujets des nouvelles races lors de ventes aux enchères qui auront lieu en 1989 et 1990 à des endroits déterminés.

En 1989, l'Association canadienne des éleveurs de moutons ont présenté au moins 20 brebis et 10 béliers de chacune des trois races au All-Canada Classic Sheep Show, à Truro (Nouvelle-Écosse), les 16 et 17 juin, de même qu'au Sheep Focus, à Lindsay (Ontario), et au Wild Rose Sale, à Innisfill (Alberta), les 21 et 22 juillet.

D'ici l'été 1990, les Arcott quitteront le Centre de recherches zootechniques d'Ottawa. Cependant, la publication de données de recherches et le suivi garderont les chercheurs occupés pendant plusieurs autres années.

Le centre de recherches délaisse maintenant la recherche sur les systèmes de production pour se concentrer sur des domaines plus précis comprenant, notamment, la biotechnologie, le comportement animal et l'innocuité des aliments du bétail.

Nécrologie

Dabrowski

Les Oblats de la province Grandin ont eu la douleur de perdre l'un des leurs le 7 juin dernier, en la personne du Frère Michel Dabrowski que le bon Dieu a rappelé à lui après plusieurs mois de pénible maladie. Il était âgé de 87 ans.

Né à Kseicice en Pologne le 14 septembre 1901, il est entré au noviciat de Markowice le 1er juillet 1926 où il a fait ses premiers voeux le 2 juillet de l'année suivante.

Le 12 décembre 1932, il a reçu du Supérieur général son obédience pour le Vicariat du Mackenzie. Il y est arrivé le 24 juin de l'année suivante. Le Frère Michel a rendu de grands services dans de nombreuses missions, notamment à Aklavik, Résolution, Liard, Fort Smith et Black Lake. Il a également passé beaucoup de temps sur les bateaux qui ravitaillaient les missions du vicariat. Il avait la réputation d'un pilote hors pair.

En 1941, profondément ébranlé par la dévastation de son pays, il a sollicité son entrée à la Trappe de Saint-Norbert, au Manitoba, «afin d'offrir sa vie pour le salut de la Pologne». Son évêque, Mgr Trocellier, lui a alors conseillé de ne pas donner suite à son projet, et son entrée à la Trappe lui fut refusée. «Certes, avait expliqué le Père Prieur à Mgr Trocellier, nous avons grandement besoin de sujets et je serais certainement fier de lui ouvrir les portes de notre monastère, mais ce serait un crime de l'arracher aux missions si belles de l'Extrême-Nord. La vie héroïque qu'il mène là-bas n'est pas comparable à celle du Trappiste. Nous, nous sommes des nains à côté de ces apôtres».

Le Frère Michel laisse derrière lui l'image d'un religieux exemplaire, profondément attaché à sa vocation. Dans une lettre qu'il lui avait écrite à l'occasion de son obédience à Placid Place, le 25 mai 1988, le P. Félix Vallée lui disait ceci: «Vous avez donné votre vie jusqu'à la dernière goutte de vos forces, maintenant le Seigneur vous appelle à collaborer avec Lui au salut du monde dans un des ministères les plus importants pour notre congrégation: c'est le ministère de la prière silencieuse comme celle du Christ sur la croix».



REMERCIEMENTS
TARDIF

Mme Hélène Tardif et la famille tiennent à offrir à tous les gens qui leur ont apporté leur appui de quelque façon que ce soit, lors du décès de M. André Tardif, survenu le 27 juin 1989, leurs plus sincères remerciements pour ces marques de sympathie.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).
Y.S.

Appel d'offres

Service de transport
Les soumissions cachetées pour le service de transport suivant seront reçues jusqu'à 15h00 à la date limite déterminée et à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Service: SERVICE DES AUTOROUTES
CALGARY & LAKE LOUISE

Renseignements: Tous les détails concernant le contrat, la planification du service et les documents de soumission peuvent être obtenus auprès du:

Chef de poste: Banff (Alberta)
ou de: Société canadienne des postes
Services des contrats de transport
Division de Foothills
#1300, 10020, 101A Avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 4J4

Date de fermeture: le 26 juillet 1989
Dépôt: 2% du devis jusqu'à concurrence de 2 000 $ (deux mille dollars) doit accompagner chaque soumission.

La plus basse, ou tout autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

POSTE MAIL
Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Appel d'offres

Service de transport
Les soumissions cachetées pour le service de transport suivant seront reçues jusqu'à 15h00 à la date limite déterminée et à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Service: SERVICE DES AUTOROUTES
LETHBRIDGE - SPARWOOD

Renseignements: Tous les détails concernant le contrat, la planification du service et les documents de soumission peuvent être obtenus auprès du:

Chef de poste: Pincher Creek, AB et Chef de poste, Sparwood (Alberta)
ou de: Société canadienne des postes
Services des contrats de transport
Division de Foothills
#1300, 10020, 101A Avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 4J4

Date de fermeture: le 26 juillet 1989
Dépôt: 2% du devis jusqu'à concurrence de 2 000 $ (deux mille dollars) doit accompagner chaque soumission.

La plus basse, ou tout autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

POSTE MAIL
Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Transports Canada Transport Canada

Appel d'offres

OCCASION D'AFFAIRES AUX AÉROPORT CONCERNANT LES CONCESSIONS DE LOCATION DE VÉHICULES

Dans le cadre d'un appel d'offres national, Transports Canada demande des soumissions en ce qui traite à la possibilité d'exploiter une concession de location de véhicules à l'aéroport international d'Edmonton.

Les soumissions doivent présenter leur offre en l'accompagnant de renseignements sur leur société, leur mode d'exploitation et leurs statégies de marketing. L'appel d'offres comportera une seule étape. Les soumissionnaires choisis concluront des ententes avec Transports Canada pour une durée de cinq ans, à partir du 1er janvier 1990.

Les parties intéressées peuvent obtenir les documents d'information en s'adressant à:

Gestionnaire, matériel et Services des marchés
Aéroport international d'Edmonton
B.P. 9860
Edmonton (Alberta)
T5H 2T2
(403) 890-8471

Une séance d'information sera tenue le 16 août 1989 à 10h00 (heure locale), dans la pièce 05-011, Aérogare, Aéroport International d'Edmonton, Edmonton (Alberta).

Les soumissions, présentées dans une enveloppe scellée, seront acceptées jusqu'à 12h00 (heure locale), le 20 septembre 1989 et devront être acheminées à l'adresse susmentionnée.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Canada

Appel d'offres

Service de transport
Les soumissions cachetées pour le service de transport suivant seront reçues jusqu'à 15h00 à la date limite déterminée et à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Service: SERVICE DES AUTOROUTES
CALGARY & BASSANO
SERVICE DES AUTOROUTES
CALGARY & OKOTOKS
SERVICE DES AUTOROUTES
CALGARY & LAKE LOUISE

Renseignements: Tous les détails concernant le contrat, la planification du service et les documents de soumission peuvent être obtenus auprès du:

Superviseur,
département du traitement de courrier-Calgary
1100, 49ème avenue N.E.
Calgary (Alberta)
(Porte ouest, sécurité)

Date de fermeture: le 26 juillet 1989
Dépôt: 2% du devis jusqu'à concurrence de 2 000 $ (deux mille dollars) doit accompagner chaque soumission.

La plus basse, ou tout autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.



Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

À l'horaire de CBXFT
La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Semaine du 22 au 28 juillet 1989

Samedi

10h00 **JEUX DE LA FRANCOPHONIE**
13h00 **AUTOSPORT MOLSON-INDY**
Prélude à la Course Indy de Toronto.
14h00 **LE MONDE DU VÉLO**
14h05 **REGARDS SUR LA NATURE**
14h30 **LA SANTÉ C'EST PAYANT.**
Se rendre malade à se guérir.
15h00 **SIGNE CAT'S EYES**
15h30 **LUCKY LUKE**
16h00 **UNIVERS INCONNUS.**
Le Nil géant.
17h00 **VISION D'ICI**
Apsara et tous les enfants du monde
18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
18h05 **WINDFLIGHT**
18h30 **SAMEDI DE RIRE**
19h30 **CINÉMA**
La tour infernale. (amé. 1974) Avec Paul Newman, Faye Dunaway et Steve McQueen.
22h30 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT.**
23h05 **TÉLÉ-SÉLECTION:**
Napoléon II. Biographie réalisée et interprété par Sacha Guitry. (deuxième partie samedi prochain.)

Dimanche

11h00 **RENCONTRES**
11h30 **AUTOSPORT MOLSON-INDY TORONTO**
14h00 **FILM AU TÉLÉCINÉ**
14h30 **PROPOS ET CONFIDENCES**
15h00 **D'HIER À DEMAIN.**
16h00 **LA SEMAINE VERTE.**
17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
18h05 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
18h30 **LE RÊVE CALIFORNIEN**
(2ème) À l'annonce du mariage clandestin de sa fille avec Fremont, le sénateur Benton répudie Jessie.
19h30 **LE 11ème CIRQUE DE MONTÉ CARLO**
20h30 **LE TÉLÉJOURNAL**
20h35 **LES BEAUX DIMANCHES:**
La politique et la faim.
21h35 **LES BEAUX DIMANCHES:**
Festival d'été du Québec Spectacle de clôture du Festival enregistré à la Place d'Youville à Québec.
22h40 **LE TÉLÉJOURNAL**
23h05 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h20 **CINÉ-CLUB:**
Les quarante-sept Ronins (jap. 41).

Lundi

17h00 **D'UNE SÉRIE À L'AUTRE.**
Viêt-nam
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CÔTÉ JARDIN**
19h30 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
20h00 **LA LOI DE LOS ANGELÈS.**
21h00 **CONCERT AU PARC**
Fête d'enfants
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h45 **CINÉMA:**
Lord Mountbatten: Le dernier vice-roi II. (2 de 6)

Mardi

17h00 **D'UNE SÉRIE À L'AUTRE**
Marco Polo (1ère de 10)
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CÔTÉ JARDIN**
19h30 **GÉNIES EN HERBE**
20h00 **LE NORD ET LE SUD**
Les Main rendent visite aux Hazard.
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h45 **CINÉMA**
Vengeance. Après avoir traqué Zwaiter à Rome, Avner et ses hommes regagnent Paris. (2 de 4).

Mercredi

17h00 **D'UNE SÉRIE À L'AUTRE**
Marco Polo
18h00 **CE SOIR**
18h30 **BASEBALL DES EXPOS**
Philadelphie à Montréal
21h00 **FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL**
21h30 **CÔTÉ JARDIN**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h45 **CINÉMA:**
intérieurs Drame psychologique réalisé par Woody Allen avec Diane Keaton. (amér. 78)

Jeudi

17h00 **D'UNE SÉRIE À L'AUTRE.**
Marco Polo
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CÔTÉ JARDIN**
19h30 **LES GRANDS FILMS:**
L'usure du temps Après 15 ans de mariage, un couple n'arrive plus à vivre ensemble. Avec Diane Keaton et Albert Finney.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h45 **LE MONDE DU VÉLO**
22h50 **CINÉMA**
La rose et la flèche. Avec Sean Connery et Audrey Hepburn. (brit. 76)

Vendredi

17h00 **D'UNE SÉRIE À L'AUTRE**
Marco Polo
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CÔTÉ JARDIN**
19h30 **VIDÉO-CLUB**
Le clip «Sarbacane» de Francis Cabrel.
20h00 **CINÉMA**
Erreur sur le bébé. Il Les verdicts successifs ont beau favoriser alternativement les parties, le statut de Nola et de Lee reste inchangé.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h55 **CINÉMA:**
Le toubib avec Alain Delon Véronique Jannot (fr. 79)

Les quatre sympathiques comédiens
d'«Iniminimagimo»,
Dominic Philie, Joël Legendre, Christine Séguin et Louise Lavoie,
présenteront la ménagerie
du «Carnaval des animaux»
de Saint-Saëns
dans un Concert au Parc
destiné aux enfants,
le lundi 24 juillet à 21h00,
à la Télévision de Radio-Canada.

FÊTE D'ENFANTS

Concerts au Parc

lundi 24 juillet 1989, 21h00

Cette émission, enregistrée par un beau dimanche après-midi au Théâtre de Verdure du parc Lafontaine, réjouira les jeunes et les jeunes de coeur alors que l'orchestre Métropolitain accompagnera quatre élèves du primaire dans la célèbre «Symphonie des jouets» de Léopold Mozart.

POLITIQUE ET FAIM: LES ÉTATS-UNIS

Les Beaux Dimanches

23 juillet 1989, 20h30

Les États-Unis représentent le principal exportateur de céréales au monde. Pourtant, on assiste aux faillites en chaîne des fermes familiales lourdement endettées. En fait, les dettes du tiers des fermiers américains dépassent celles du Mexique et du Brésil réunies. La faim devient un problème aux États-Unis mêmes, où on croit qu'elle touche environ 20 millions d'individus.

ROBERT CHARLEBOIS EN SPECTACLE

Les Beaux Dimanches

23 juillet 1989, 21h35

Cet enregistrement, réalisé lors de la soirée de clôture du Festival international d'été de Québec sur la Place d'Youville, permettra au public d'entendre Charlebois interpréter ses plus récents succès.

D'UNE SÉRIE À L'AUTRE

Marco Polo

début: 25 juillet à 17h00

«Marco Polo», c'est le récit fantastique d'une foule d'aventures étonnantes à travers des scènes spectaculaires. Dans son fabuleux voyage au XIIIe siècle, de Venise à Pékin, le jeune Marco Polo se retrouvera face à face avec le terrible grand Khân des Mongols auprès de qui il passera 17 ans de sa vie.

Bloc-notes

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

Morinville/Legal

«Soirée irlandaise - française», le 4 août à l'église Catholique Saint-Vital de Saint-Albert. Parmi les groupes invités, on y verra *Les Bûcherons*, la troupe de danse *la Girandole* avec un groupe de danseurs irlandais. Le prix du billet est de 10 $ et comprend le souper composé de mets irlandais et français. Pour renseignements ou billets, contacter André à l'A.C.F.A. Centralta au 961-3665 ou Sheila O'Kelly de l'association Irlandaise au 458-7006.

4 8

La fête au Village de Legal les 28, 29 et 30 juillet vous offre une atmosphère anglo-française dans ce village à moins d'une heure d'Edmonton. Parmi les activités il y aura une parade, un tournoi de balle-molle mixte, un tournoi de base-ball senior, le groupe de danse folklorique *la Girandole* accompagné d'un groupe venu d'Irlande, le groupe Elite d'Edmonton, Amélia Kaminski et Denise Whitnell, une démolition automobile, un B.B.Q., une soirée de danses du samedi soir animée par *le Juke-Box d'André Roy*, et bien plus encore. Pour plus d'informations, contacter l'A.C.F.A. Centralta au 961-3665.

28/7

Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Edmonton

Entre-Femmes, nous entamons notre saison estivale et nous t'offrons des pique-niques tout l'été, du mois de mai jusqu'au mois d'août! Les jeudis au parc Kinsmen à l'heure du dîner. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe appelle Rosemarie au 465-3618 ou Christiane au 466-5012.

1 9

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois).

PJA

La chorale «Les Chantamis» est à la recherche d'un(e) chef de choeur et d'un(e) accompagnateur(trice) pour septembre prochain. Envoyer curriculum vitae le plus rapidement possible à: François Roy, 10806 - 63ème avenue, Edmonton (Alberta) T6H 1P8, tél.: 434-9354.

25 8

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Provincial

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

05/90

Edmonton

Recherche dame sérieuse où je pourrais habité afin de perfectionner mon français. Préférablement chrétienne. Mena Fraiette. Tél.: 465-2775 (après 18h00).

Besoin d'une personne ménage/gardienne, 3 à 4 demi-journées par semaine. Position imméd. 400 $ par mois. Téléphonez à Marilyn, 469-7670.

18/08

Recherchons francophone pour donner leçons à notre fille de 10 ans à partir du mois d'août. Contacter Dr ou Mme Dawrant. Téléphone 434-3441 (ext. 224) entre 8h00 et 11h15, ou 428-1431 (après-midi), ou encore 430-6971 (après 17h00).

11/08

La Coopérative d'habitation francophone «Le Quartier du Collège» a présentement des logements disponibles, 2 et 3 chambres à coucher. 2 appartements au sous-sol. 1 1/2 chambres. 250 $ chacun. Contacter Nicole au 439-9099 ou Louise au 468-1819.

28/7

Calgary

Condominium à partager à Calgary-Dalhousie 245 $/mois comprend: grande chambre avec espace de rangement, électricité, chauffage, laveuse, sécheuse. Ligne directe d'autobus jusqu'à l'université plus LRT, près du centre d'achats Northland. Non-fumeur seulement. Disponible fin juillet. 286-3403 (Lyne).

28/7

CN

SOUMISSIONS

POUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉDIFICE D'UN DÉTACHEMENT DES FORCES, CALDER YARD, EDMONTON (ALBERTA)

Les travaux consistent à construire un édifice d'un seul étage, d'une superficie de 770 pi.², de cadre de bois sur fondations de béton, excavation et aplanissement compris. Les travaux incluent le coulage du béton, la construction du cadre de bois, l'installation de la toiture et du revêtement extérieur, les finissions intérieures, les installations méchaniques, l'électricité, la mise en place du tout-à-l'égout et le branchement des services publics.

Les soumissions scellées dans des enveloppes préadressées seront acceptées jusqu'à **midi, heure avancée des Rocheuses, le vendredi 27 juillet 1989.**

Les documents de soumission sont disponibles au Bureau de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, 16e étage, 10004 - 104e Avenue, Edmonton (Alberta), le ou après le vendredi 14 juillet 1989 sur dépôt **non-remboursable d'un chèque certifié de cinquante dollars (50 $)** pour chaque jeu, à l'ordre de la compagnie des chemins de fer du Canadien National.

Une réunion d'informations avec des membres du personnel du C.N. aura lieu sur place entre 10h00 et 10h30 le jeudi 20 juillet 1989.

Les documents de soumission peuvent aussi être examinés aux bureaux de l'association de construction d'Edmonton (Edmonton Construction Association)

Un chèque représentant 5% ou un bon de 10% de la valeur de la soumission à l'attention de la compagnie des chemins de fer du Canadien National doit être joint aux soumissions.

Informations techniques: Bureau de l'architecte, Edmonton (Alberta), (403) 421-6373

Informations sur la soumission: Bureau de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, Edmonton (Alberta) (403) 421-6382

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

R.A. Walker
Vice-président sénior
Ouest canadien
Edmonton, Alberta

Appel d'offres

Service de transport
Les soumissions cachetées pour le service de transport suivant seront reçues jusqu'à 15h00 à la date limite déterminée et à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Service: SERVICE DES AUTOROUTES
CALGARY & BASSANO

Renseignements: Tous les détails concernant le contrat, la planification du service et les documents de soumission peuvent être obtenus auprès du:

Chef de poste: Strathmore & Bassano, (Alberta)
ou de: Société canadienne des postes
Services des contrats de transport
Division de Foothills
#1300, 10020, 101A Avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 4J4

Date de fermeture: le 26 juillet 1989
Dépôt: 2% du devis jusqu'à concurrence de 2 000
Dépôt: 2% du devis jusqu'à concurrence de 2 000 $ (deux mille dollars) doit accompagner chaque

La plus basse, ou tout autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

POSTE MAIL
Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Appel d'offres

Service de transport
Les soumissions cachetées pour le service de transport suivant seront reçues jusqu'à 15h00 à la date limite déterminée et à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Service: SERVICE DES AUTOROUTES
CALGARY & OKOTOKS

Renseignements: Tous les détails concernant le contrat, la planification du service et les documents de soumission peuvent être obtenus auprès du:

Chef de poste: Cochrane & Okotoks (Alberta)
ou de: Société canadienne des postes
Services des contrats de transport
Division de Foothills
#1300, 10020, 101A Avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 4J4

Date de fermeture: le 26 juillet 1989
Dépôt: 2% du devis jusqu'à concurrence de 2 000 $ (deux mille dollars) doit accompagner chaque soumission.

La plus basse, ou tout autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.



Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

• Élections scolaires

Des sessions d'orientation

EDMONTON - La faculté de l'éducation permanente de l'Université de l'Alberta offrira des sessions d'orientation pour les candidats aux élections municipales du 16 octobre prochain à neuf endroits de la province.

Ces sessions auront lieu de 19h00 à 22h00 le 5 septembre à Red Deer et à Medicine Hat, le 6 septembre à Calgary, à Edmonton, et à Barrhead et le 7 septembre à Lethbridge, à Vermilion, et à Spirit River.

Bien que le contenu des sessions soit conçu pour les candidats au poste de conseiller municipal, un bon nombre des sujets traités s'appliquent aussi bien à la fonction scolaire qu'à la fonction municipale.

Toute personne intéressée à se présenter à ces élections peuvent s'inscrire à ces ateliers en contactant directement le Governement Studies Program, à l'éducation permanente de l'Université de l'Alberta.



Office national des transports du Canada — National Transportation Agency of Canada

AVIS DE DEMANDE

DOSSIER N° M4205-C14
RÔLE N° 89360

Date: le 14 juillet 1989

CANADIAN AIRLINES INTERNATIONAL LTD. EXERÇANT SON ACTIVITÉ SOUS LE NOM DE CANADIAN AIRLINES INTERNATIONAL OU CANADI•N - DEMANDE UNE LICENCE AFIN D'EXPLOITER UN SERVICE INTÉRIEUR

Sous le couvert de la licence n° 883173 Canadian Airlines International Ltd. exerçant son activité sous le nom de Canadian Airlines International ou Canadi•n est autorisée à exploiter un service régulier de la classe 1 au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes F, G et H, pour le transport de personnes et de marchandises, afin de desservir les points Vancouver, Victoria, Kitimat, Prince Rupert, Terrace, Prince George, Fort Nelson (susprendu), Fort St-John et Dawson Creek (Colombie-Britannique); Grande Prairie (suspendu), Edmonton et Calgary (Alberta); Régina et Saskatoon (Saskatchewan); Winnipeg (Manitoba); Toronto et Ottawa (Ontario); Montréal (Québec); Halifax (Nouvelle-Écosse); St-John's (Terre-Neuve); Watson Lake (suspendu) et Whitehorse (Territoire du Yukon).

Condition n° 2 de ladite licence stipule que:

«Tout vol du licencié à destination d'un point à l'est de l'Alberta et en provenance de Fort Nelson, Watson Lake ou Grande Prairie, doit comporter une escale obligatoire à l'un des points suivants: Vancouver, Prince George, Fort St-John, Whitehorse, Calgary ou Edmonton. Tout vol en provenance de l'est de l'Alberta à destination de Grande Prairie, Watson Lake ou Fort Nelson doit faire escale à l'un des points suivants: Calgary, Edmonton, Whitehorse, Vancouver, Prince George ou Fort St-John.

Le licencié a demandé à l'Office

a) d'ajouter à la licence n° 883173 les points Sandspit, Kelowna/Vernon, Smithers (Colombie-Britannique); Fort McMurray (Alberta); The Pas, Flin Flon, Churchill, Thompson, Gillam (Manitoba); Thunder Bay (Ontario); Val d'Or, la ville de Québec, Kuujjuarapik (Porte-de-la-Baleine), Kuujjuaq (Fort Chimo), La Grande (Québec); Saint John, Fredericton (Nouveau-Brunswick); Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard); Deer Lake, Wabush, Goose Bay (Terre-Neuve); Yellowknife, Hay River, Fort Smith, Norman Wells, Inuvik, Cambridge Bay, Resolute, Iqaluit (Frobisher Bay), Hall Beach, Nanisivik et Rankin Inlet (Territoire du Nord-Ouest). Tout les points susmentionnés à l'exception de Rankin Inlet sont desservis sous le couvert des licences de la classe 1 nos 880154, 880408 et 883172; ces licences seront annulées au moment de l'émission de la licence modifiée de la classe 1 n° 883173; et

b) d'enlever la condition n° 2 de la licence n° 883173.

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme ayant un intérêt à cet égard qui s'opposerait à la délivrance de la licence peut intervenir contre la demande, en conformité avec les Règles générales de l'Office national des transports. L'intervention, le cas échéant, doit être déposée au plus tard le **21 août 1989,** et une copie doit en être signifiée simultanément à la demanderesse. Conformément à l'article 13 des Règles générales de l'Office national des transports, le date du dépôt ou de la signification d'un document est celle où l'Office ou le destinataire le **reçoit.** La seule exception à cette règle a lieu lorsqu'un document est envoyé par poste certifiée; son dépôt est toutefois acceptable si la date d'oblitération du document ne dépasse pas la date limite énoncée dans l'avis public pour le dépôt des interventions. Une preuve acceptable de signification doit être donnée à l'Office. En cas d'opposition, l'Office doit être convaincu que la délivrance de la licence n'amènera pas une réduction importante du service intérieur à l'intérieur, à destination ou en provenance de tout point de la zone désignée, n'y ne perturbera la prestation des services aériens. Il appartient à l'intervenant de convaincre l'Office que la licence demandée ne devrait pas être délivrée.

Si l'on en fait la demande à l'Office, on peut obtenir plus de détails sur la demande et les instructions relatives au dépôt d'une intervention en accord avec les Règles générales de l'Office national des transports. Les demandes de prorogation du délai pour déposer une intervention ne seront accordées par l'Office que dans des circonstances exceptionnelles. Toute demande à l'Office devra être déposée auprès du Secrétaire en main propre ou en l'envoyant par messager à l'Office national des transports, 15, rue Eddy, Hull (Québec), par poste certifiée à l'Office national des transports, Ottawa (Ontario), K1A 0N9, par télex (n° 053-4254/053-3615) ou par télécopieur (n° 819-997-6727). Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec le soussigné ou avec N. Seabrook au (819) 997-1792.

M. L. Dionne
pour le directeur, Services intérieurs
Direction générale de l'entrée sur le marché et de l'analyse du marché
Office national des transports

Canada



Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

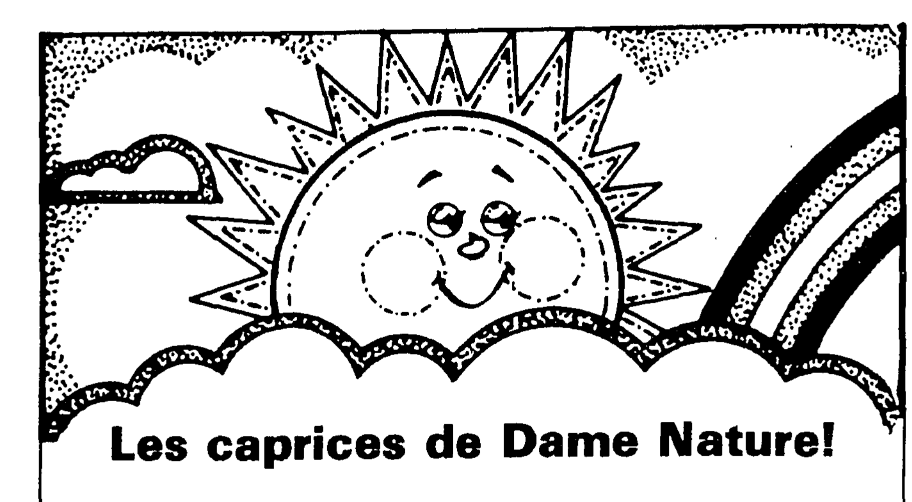
Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 10 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 11 h



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature...quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 16 juillet

En 1941, la Colombie-Britannique connaît sa journée la plus chaude; Lillooet et Lytton enregistrent 44,4°. Le même jour, Victoria enregistre son record de chaleur avec 36,1°.

C'est arrivé un 17 juillet

En 1976, les XXI[e] Jeux olympiques s'ouvrent à Montréal sous un ciel partiellement nuageux, avec une température de 21°. Tout au long des Jeux, la température moyenne est de 2° sous la normale. Sur une période de 16 jours, il y a 6 jours de pluie et 5 jours avec des quantités minimes de pluie.

C'est arrivé un 18 juillet

En 1941, on enregistre, à Fort Smith, la plus haute température des Territoires du Nord-Ouest: 39,4°.

C'est arrivé un 19 juillet

En 1922, il pleut pendant près d'une semaine (du 17 au 23) dans le sud du Québec. Drummondville reçoit la plus grande quantité de pluie (234 mm) qui tombe surtout le 18.

C'est arrivé un 20 juillet

En 1963, on peut voir une éclipse solaire totale pendant environ 1,5 minute dans des conditions d'observation excellentes. Sa trajectoire s'étend de Dawson (Yn) au sud de la Nouvelle-Écosse.

C'est arrivé un 21 juillet

En 1960, Gretna (Man.) connaît une hausse de température de 9° lors du passage d'une ligne d'orages. Des poussées d'air chaud venant du Sud font grimper les températures à 36° en 15 minutes.

C'est arrivé un 22 juillet

En 1793, Alexander Mackenzie termine son voyage au Pacifique et, par un matin «clair et agréable», grave sa fameuse inscription dans le roc: «Alexander Mackenzie, du Canada, par terre, le vingt-deux juillet mille sept cent quatre-vingt-treize». Il a atteint la rive le 20, alors que le ciel était nuageux, les vents forts et la mer haute.

Source: Environnement Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Finance et administration, Travaux publics Canada, suite 632, 220 - 4ème avenue S.E., Calgary (Alberta) T2C 4X3 tél. (403) 292-5637, seront reçues jusqu'à 14h (heure des Rocheuses) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission, par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus.

PROJET

N° 520056
CONTRAT DE NETTOYAGE
ÉDIFICE DU GOUVERNEMENT DU CANADA
704 - 4ème AVENUE S.
LETHBRIDGE (ALBERTA)

Date de fermeture: **le 1er août 1989**

Dépôt: **50 $**

NOTE:

Les différents aspects et les conditions uniques des lieux sont tels que le département a jugé nécessaire de rendre la réunion d'informations obligatoire.

Il n'y aura qu'une seule réunion d'informations à laquelle ne pourront assister que deux (2) représentants par compagnie.

La réunion d'informations aura lieu le 17 juillet 1989 à:

Entrée est - G.O.C.B. Lethbridge
704 - 4ème avenue
Lethbridge (Alberta)

Veuillez prendre note que nul ne sera authorisé dans la salle une fois la réunion commencée. Prière de s'organiser en conséquence.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

«Cher Monsieur la Verdure»

Hausse effrenée d'insectes lors de la clôture du marché des pelouses

Cher Monsieur la Verdure: *Même si ma pelouse ne peut pas être échangée à la Bourse, je considère que sa valeur est très élevée. L'année dernière, elle a été envahie par les insectes. Que puis-je faire pour empêcher que cela ne se reproduise?*

Cher Spéculateur: Vous n'avez pas besoin d'être forcé de vendre votre pelouse aux insectes. Investissez plutôt dans un pesticide qui détruira ces bestioles agressives. En raison de la variété d'insectes recherchant les endroits sans défense sur votre pelouse, vous avez besoin d'établir un profil plus étroit de vos ennemis afin d'organiser une contre-offensive fructueuse.

Les pelouses sont particulièrement vulnérables aux attaques de deux sortes d'insectes. Les insectes à la surface du sol tels que les agrotis des moissons rongent les brins d'herbe. Les larves de doléoptères et d'autres insectes vivant dans le sol endommagent les racines.

La plupart de pesticides les plus communément utilisés combattront ces deux types d'insecte nuisibles. Si les agrotis des moissons sont votre problème, arrosez la pelouse, appliquez le pesticide et n'arrosez pas pendant plusieurs jours. Procédez par ordre inverse pour les insectes vivant dans le sol en arrosant profondément la pelouse après avoir appliqué le pesticide afin qu'il puisse se rendre aux racines.

Cher Monsieur la Verdure: *J'aime aller dehors après une pluie printanière et travailler dans le jardin. Est-ce un bon temps pour tondre ma pelouse?*

Cher Empressé: Il est plus facile de travailler dans votre jardin lorsque le sol est humide mais une pelouse humide rend la tonte très risquée.

Si vous tondez la pelouse lorsqu'elle est humide, vous risquez de propager la moisissure en dispersant les gouttelettes d'eau pouvant receler des organismes de cette maladie.

De plus, si vous tondez une pelouse détrempée, vous pouvez condenser le sol ce qui rendra l'infiltration du soleil, de l'air et des substances nutritives aux racines difficile.

Cher Monsieur la Verdure: *J'ai toujours été un tendre lorsqu'il s'agit de prendre soin de mon jardin. Pouvez-vous me dire comment «endurcir» les légumes que j'ai commencé à faire pousser à l'intérieur?*

Cher jardinier indulgent: Préparez vos plants pour ce déménagement en les exposant graduellement à des températures plus froides. Une façon de procéder est de les laisser dehors pendant des périodes de temps plus longues chaque jour tout en leur fournissant beaucoup d'eau et d'engrais, jusqu'à ce qu'ils soient prêts pour le grand air.

Professionnels

Cartes d'affaires

• Après le mouton du Petit Prince:

Le mouton de la Francophonie...

Ce texte a été créé lors des Fêtes de la Saint-Jean sur les terrains de la Faculté Saint-Jean. Les lettres signifient les noms de ceux qui ont prêté leur voix pour diffuser cette parole. T = Thérèse Dallaire, P = Patrick Thibeaudeau et C = Claude Binet.

T - Bonsoir les frisés, nous sommes...z'émus? Non

P - z'étonnés? Non

C - z'énervés? Non

P - z'ébahis?

C - z'ébahis? Oui

T - oui z'ébahis de vous voir tous rassemblés ici, parqués pour ainsi dire comme... un troupeau de francophones qui attendent leur chèque du Secrétariat d'État.

P - Thérèse, je te trouve dur...un peu...un troupeau? quand même!

C - Oui moi aussi, un troupeau de francophones? quand même...

T - Non mais vous connaissez la technique qui consiste à se coller les uns aux autres pour se protéger du froid?

C - Ah c'est ça un troupeau? Je pensais que tu parlais d'une «gang de suiveux».

T - Je ne crois pas qu'il y ait de «suiveux» ici... hein? Toutes ces belles gens sont des gens autonomes.

P - z'autonomes, épelez-moi le pas, je suis sûr de savoir ce que ça veut dire... un francophone z'autonome, c'est comme quand tu détaches un chien et qu'y mord QUI y veut...

C - Ben non! Es-tu fou toi, dis pas ça à personne! Tout le monde va penser: Beware of dog! et on pourra pus rien faire. C'est pas mal pire que Beware of frog!

T - Non, moi personnellement je pense qu'y faut plutôt se présenter comme étant plus doux, moins aggressif, quelque chose comme un mouton.

P - Comme les chrétiens du temps des Romains!

C - Ben non pas ces moutons-là! Oublie pas que dans le temps, les Romains appelaient ça des agneaux eux autres, pis les agneaux, les lions...

T - pauvres agneaux

C - les lions croquaient là-dedans comme, comme... les provinces dans l'accord du Lac Meech

P - pauvre accord

C - les anglais dans les écoles francophones

T - pauvres écoles

P - pauvres anglais

C - les Flames dans le Canadien

P - pauvre Canadien

C - Wilson dans les taxes

T - pauvre Wilson... je veux dire pauvres nous-autres

T - Non on devrait penser aux moutons comme dans nos parades d'antan...

P - D'antan?

C - D'antan!

P - Ah d'antan, plus vieux que l'année passée.

C - C'est ça! D'antan: juste avant que tu sois né!

T - Avez-vous fini vos querelles linguistiques intestines dignes d'un peuple empêtré dans le marasme de sa propre survivance? Revenons à nos moutons! Combien de pattes un mouton doit-il avoir pour être parfait?

C - Quatre vous allez nous dire, mais à Ottawa, même à quatre pattes..., y nous disent toujours qu'y manque de quoi!

P - Pendant au moins... deux semaines, avec une assemblée annuelle par soir, deux caisses de bière, une caisse de coke pour moi, on s'est efforcé de savoir quelle sorte de mouton on était chacun de nous pis ce qu'y nous manquait à chacun. On était trois pis on n'était pas d'accord, mais c'est pas grave... ça arrive dans la francophonie de pas s'entendre... à deux.

P - Moi en tant que jeune z'autonome, j'ai parlé pour moi. Ça aurait été ben dur de parler pour les autres, je les connais pas mieux que moi. On m'a permis de M'EXPRIMER. Ç'a pas été le plus long ça parce que, pour ce qui est de l'expression, moi ça finit toujours par venir. Le problème, ç'a été pour savoir ce que j'essayais de dire. Y fallait que je passe à l'anglais, c'était plus simple. À cause de ça, je me suis baptisé le mouton à trois pattes.

T - Ici vous avez un autre exemple de la jeunesse qui est en train de découvrir un pays avant qu'il existe. C'est une belle prise de conscience ça... pour ton âge, bravo Patrick. Continue toi et... ton frère je crois, hein?

P - C'est ça! Mon frère et moi sommes le noyau d'un fruit de renouveau qui, pour s'épanouir, inéluctablement va avoir besoin d'un arbre.

C - Coup donc t'es tu sûr que c'est pas Lénine qui a dit ça.

P - Lenine? Ah Lennon et ses «lennonnistes»! Je sais pas. Quand y sont venus ici à Edmonton, je les ai manqués.

C - Incroyable! Tu peux pas les boucher ces jeunes-là. Y ont toujours la réponse sur le bout de la... guitare électrique.

C - Pour ce qui est de ma génération, la génération de la commune...

P - Ah je connais ça moé la commune, la Commune de Paris, on a étudié ça à l'école...

C - Ben non! Pas la Commune de Paris. On fête pas le 14 juillet, mais le 24 juin. Y a un gros trois semaines de différence.

C - Dans cette génération, il y a deux groupes très distincts: le groupe de ceux qui sont passés dans le Franco et ceux qui ne passeront jamais dans le Franco.

C - Vous connaissez tous le premier groupe: ceux dont la photo a passé dans le Franco. Tout le monde sait qu'ils sont là, ici à Edmonton au moment où on se parle, et parce qu'ils ont eu leur photo ou un article à leur sujet, ils ont le privilège de savoir qui tirent les ficelles du pouvoir. Et quand tu veux conserver ta bobine de ficelle intacte, tu finis par te retrouver dans un Projet conjoint à faire le homard une fois par année... comme bénévole. Ça c'est un mouton qui se tient en équilibre sur une patte, celle du Franco. On s'attend à ce qu'il tombe... pas le Franco, le mouton!

C - Le deuxième groupe, ceux qui passeront jamais dans le Franco parce que...y en valent pas la peine, ceux-là en général apprennent l'anglais très vite et disparaissent très vite du milieu francophone. Non seulement y passeront jamais dans le Franco parce que le journal a pas assez de place, mais ils vont annoncer la naissance de leurs enfants dans le «Journal»! Ça ce sont des moutons à qui on a coupé les quatres pattes. Ils se sont «effouèrés» sur le ventre en disant Goddam.

T - Ceux de ma génération, ça fait assez longtemps qu'on est icitte qu'on sait plus comment faire des binnes. Nos parents le savaient, mais nous, on a remplacé ça par des Nachos. Ça se digère mieux, mais malheureusement ça veut dire qu'y a tout un pan de notre culture, un pan puant vous allez me dire, mais c'est un pan quand même, tout un pan de notre culture qui a été englouti dans le libre-échange des chips mexicains contre les binnes canadiennes. Je te dis qu'avoir su... Vous essaierez ça un plat de Nachos avec trois bières, si ça vaut pas nos binnes! Ah ma génération, c'est un mouton à quatre pattes, mais vous devriez y voir le derrière par exemple.

Alors pour faire un beau mouton francophone z'autonome,
il faut qu'il soit sur quatre pattes: sa fierté, sa langue, sa culture, son économie
et il faut qu'il se lave le derrière,
autrement il va passer aux Hémorroides de l'Ouest
et quand tu es exposé comme francophone au Salon Lacombe et Charron,
c'est parce que ça fait longtemps que... t'es mort.

M'en revenant de Fort McMurray, hé
M'en revenant de Fort McMurray, hé
J'en rencontré de forts jolis moutons-ons

Et swing la F.J.A.
à coté de l'A.C.F.A.
voisin des Acadiens
et d'la fédération
des parents francophones
wigwam Mamowapik
les riches Richelieu
les Chevaliers de Colomb
pis tous les oubliés
ceux-là nous saluons-ons

Et francophone, que tu t'étends longtemps
Et francophone, que tu t'étends longtemps
Et francophone, tu te fais attendre longtemps...

Claude Binet
Juin 1989

Une réunion mémorable

LEGAL - La première réunion de la famille Donat Parent, a eu lieu au Centre «Fête au Village» de Legal, Alberta les 1er, 2 et 3 juillet dernier. De ses huit enfants vivants dont 4 garçons et 4 filles, sept d'entre eux ont pu se réjouir avec leurs descendants: Yvonne (Irenée Turcotte) Adelard, Solange (Arthur Blanchette) Marcel, Erène (Alfred Blanchette) Albert et Thérèse (Bud Conway). Raymond qui était Assistant Commissaire de la Gendarmerie Royale n'a pu assister pour cause de maladie. Les 110 participants sont venus d'Ottawa, Toronto, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique. Le Comité organisateur était constitué de Trevor Conway, coordonnateur, Christine Loose, Robert Parent, Gaston Parent, Roger Parent, Ronald Parent et Pierre Blanchette et chacun a pris ses responsabilités. Environ 250 photographies ont été prises avec chacune son inscription. Ces photos ont été mises sous plastique et un coffre sera construit pour les y préserver.

La fête a débuté par la célébration de la messe dite par Mgr Tanguay. Les offrandes ont été portées par les sept enfants. Les enfants de choeur étaient Aaron Blanchette, Tyler Blanchette, Trevor Textor, et Adrian Textor. Des moments pleins d'émotions ont été vécus lorsqu'on a présenté la vidéo de Véronique (Mme Émile Parent) qui se préparait avec joie à cette fête familiale, mais qui est décédée le 15 juin, n'ayant ainsi pu y participer. Véronique avait aidé à confectionner les tartelettes qui avaient été mises au congélateur. Ces tartelettes ont servi au goûter de ses funérailles, et il en restait pour la fête.

Robert Parent et sa femme Rita, Gaston Parent et sa femme Irène ont pris charge du barbecue et du déjeuner aux crêpes. Des médailles ont été présentées aux neuf enfants, par Trevor Conway et Christine Loose, pour leur contribution au succès de la famille. Chacun a aussi reçu une cassette vidéo d'une entrevue avec tous. Des anecdotes pleines d'humour, écrites et présentées par Roger Parent, surtout pour les 2ème et 3ème générations afin qu'ils connaissent et aiment leurs aînés. Une courte pièce musicale et satirique a été donnée par Albert Parent et James Hook, ce qui a apporté beaucoup de joie.

Une courte réunion a eu lieu à la demande de Trevor Conway, durant laquelle il a été décidé que la prochaine réunion aurait lieu en Saskatchewan d'ici environ trois ans. Puis chacun s'en est allé en gardant un bon souvenir de cette rencontre.